

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

L'ARSENAL JURIDIQUE À LA UNE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8021 MERCREDI 23 OCTOBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DISPONIBILITÉ DES ANTICANCÉREUX

Aoun accélère la cadence

Page 5

APRÈS L'ARRÊT DE LA CJUE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

LE MAROC ESSUIE UN AUTRE REVERS À L'ONU

Le Maroc vient de subir aux Nations unies un énorme coup de massue sur la question sahraouie, après l'adoption par la quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution reconnaissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Le royaume de Mohamed VI accumule les revers cuisants sur le plan diplomatique, en dépit de sa propagande et de ses vains efforts de traîner les capitales occidentales vers ses positions.

Page 2



ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE - UE

Une révision en perspective

Page 4

DÉCISIONS DE BEDDARI

Bourses et indemnités pour les étudiants

Page 5

ALORS QUE LES SIONISTES S'ACHARNENT CONTRE LES CIVILS

Le Hezbollah cible la résidence de Netanyahu

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LES DÉLÉGATIONS ESPAGNOLE ET ITALIENNE REÇUES PAR BRAHIM GHALI

LE PRÉSIDENT de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a reçu les deux délégations espagnole (Pays Basque) et italienne présentes dans les camps des réfugiés sahraouis en soutien au peuple sahraoui et à sa juste cause.

M. Ghali a reçu, au siège de la Présidence à Chahid El-Hafid, aux camps des réfugiés sahraouis, une délégation espagnole du pays basque où il s'est félicité de cette visite, exprimant «la reconnaissance de tout le peuple sahraoui pour les positions de soutien affichées par les associations d'amitié et de solidarité au Pays basque avec la lutte du peuple sahraoui et sa cause juste», selon l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Brahim Ghali a informé la délégation espagnole des développements de la question sahraouie et des acquis obtenus par le peuple sahraoui sur les plans national et international, soulignant qu'il «poursuivra sa lutte sans relâche jusqu'à ce qu'il réalise ses objectifs nationaux pour la liberté et l'indépendance». Dans le cadre de sa visite, la délégation espagnole s'est enquise du fonctionnement des établissements sahraouis dans les camps des réfugiés sahraouis et des projets financés par le gouvernement basque.

Dans le même sillage, le Président Ghali a reçu une délégation italienne du Comité international pour le développement des peuples, (CISP) conduite par Alessandro De Luca, qui effectue une visite aux camps des réfugiés sahraouis dans le cadre de la solidarité avec le peuple sahraoui et du lancement d'un projet humanitaire financé par l'Agence italienne pour la coopération (AICS), couvrant les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement économique.

A noter que le Comité international pour le développement des peuples (CISP) est l'une des plus anciennes organisations non gouvernementales présentes dans les camps et est aussi une organisation partenaire du Croissant-Rouge sahraoui dans la mise en œuvre de plusieurs projets humanitaires.

S. N.

APRÈS L'ARRÊT DE LA CJUE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc perd une autre bataille à l'ONU

Le Maroc vient de subir aux Nations unies un énorme coup de massue sur la question sahraouie. Le royaume de Mohamed VI accumule les revers cuisants sur le plan diplomatique, en dépit de sa propagande et de ses vains efforts d'entraîner les capitales occidentales vers ses positions.



Nouveau revers pour le Makhzen.

La toute dernière défaite est venue de New York après l'adoption par la 4e commission de l'Assemblée générale de l'ONU d'une résolution reconnaissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Le fait saillant de cette adoption, c'est que le régime du Makhzen ne s'y est même pas opposé. Même les pays qui soutiennent ses thèses d'annexion n'ont émis aucune position contraire.

Cette résolution a été adoptée par consensus, ce qui veut dire que l'ensemble des pays partageant les thèses marocaines l'ont acceptée, comme les Etats Unis, la France ou l'Espagne, voire même l'entité sioniste.

L'événement n'est pas passé inaperçu, soulevant de nombreuses interrogations des observateurs sur l'attitude de la diplomatie marocaine, qui s'acharne et s'emporte lorsque des pays défendent le droit du peuple sahraoui, allant jusqu'à déclencher des crises et des ruptures avec des Etats qui recevaient des délégations sahraouies, comme elle l'a fait avec la Tunisie, quand elle a abrité un sommet entre le Japon et l'Union africaine.

Que dit la résolution approuvée par l'ensemble des membres de l'ONU, y compris le Maroc? Le texte consacre « le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations unies et dans sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960, qui contient la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples » sous domination coloniale. Elle « réaffirme la responsabilité de l'Organisation des Nations unies à l'égard du peuple du Sahara occidental ». La même résolution « se félicite des efforts déployés par le Secrétaire général et son envoyé personnel pour trouver au différend une solution politique qui soit mutuellement acceptable et assure l'autodétermination du peuple du Sahara occidental ».

Par ailleurs, elle « prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à suivre la situation au Sahara occidental et de lui présenter un rapport sur la question à sa quatre-vingtième session ».

Avec cette résolution, il s'agit d'un nouveau désaveu au Maroc, qui voit ainsi toute la communauté internationale se ranger du côté du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Lors des débats avant l'adoption, certains pays ont émis des positions fortes sur la question sahraouie. Ainsi, selon une source diplomatique, et au nom de l'UE et des pays candidats (Monténégro, Moldavie, Bosnie Herzégovine, Macédoine du Nord et Saint marin), la Hongrie a salué les efforts du SG/ONU pour « parvenir à une solution juste, durable qui garantit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément à la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de Sécurité ». Elle a « encouragé les parties (Le Maroc et le Front Polisario) à œuvrer en faveur d'une telle solution dans le cadre de l'ONU ».

La déclaration prononcée par la délégation de l'UE a « totalement discrédité les récentes positions affichées par la France et l'Espagne sur la question du Sahara occidental, dont le Maroc se félicite », selon la même source algérienne.

Il faut rappeler que cet échec marocain intervient après un autre revers retentissant sur le plan judiciaire, avec la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Le 4 octobre dernier, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu un jugement historique en invalidant, définitivement, les accords commerciaux (pêche et agricole) avec le Maroc.

La CJUE a jugé que ces accords ont été conclus en méconnaissance des « principes de l'autodétermination » du peuple sahraoui. Elle a donné raison au Front Polisario qui a obtenu ainsi une victoire déterminante et historique.

Mohamed K.

DE SUÈDE AUX CAMPS DE RÉFUGIÉS À TINDOUF

Un périple à vélo pour la cause sahraouie

BENJAMIN Ladraa et Sanna Ghotbi sont deux Suédois qui ont parcouru une distance de 30 000 kilomètres à vélo pendant deux ans et demi, en traversant 25 pays, pour sensibiliser à la cause du peuple sahraoui, dernier territoire colonisé en Afrique. L'Algérie est la destination finale de ces militants suédois.

Après leur arrivée en Algérie durant ce mois d'octobre, les deux jeunes activistes et militants des droits de l'homme envisagent de commencer leur périple depuis Alger jusqu'aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, passant par plusieurs wilayas dans les prochains trois mois, à l'instar de Blida, Chlef, Mostaganem, Oran et Béchar. « En choisissant le vélo comme mode de transport, nous voulons montrer que chacun peut agir à son échelle pour défendre les droits de l'homme et contribuer à un monde plus juste et équitable », ont-ils affirmé.

Lors d'une conférence de presse, tenue hier à Alger, les militants suédois ont révélé leur programme dans les camps de réfugiés. Ils ont indiqué qu'ils organiseront un « sommet de solidarité mondiale » du 5 au 7 janvier 2025 pour discuter de la lutte pour l'indépendance du Sahara occidental. Ladraa et Ghotbi ont précisé que plus de 100 activistes, journalistes, politiciens et chercheurs de différentes nationalités se joindront à eux, en sus des personnalités connues dans le domaine du militantisme en Afrique, telles que le fils aîné de Nelson Mandela, et ce dans le but de contribuer à attirer l'attention du monde sur l'occupation du Sahara occidental. Ils ont ajouté que leur présence dans les camps de réfugiés sahraouis est une occasion de rencontrer des organisations sahraouies locales et célébrer leur arrivée après ce long périple.

Avant leur engagement pour la cause sahraouie, Benjamin et Sanna étaient avant tout des militants pour la cause palestinienne. En 2017, Benjamin a lancé son projet « Walk to Palestine », un parcours de 5 000 km pour sensibiliser à la cause palestinienne, et ce en passant par 14 pays, partant de la Suède jusqu'à la Palestine occupée. Et c'est à partir de cela qu'il s'est informé sur la cause sahraouie pour la première fois.

« Pendant toute la durée de la campagne, nous avons plaidé la cause des Sahraouis, nous avons donné des conférences et organisé des événements dans les pays que nous avons traversés à vélo afin de sensibiliser et de recueillir du soutien pour les droits inaliénables du peuple sahraoui », ont-ils affirmé. « Nous soutenons également directement les organisations sahraouies locales par le biais de collectes de fonds et de collaborations avec des organisations à l'étranger », ont-ils ajouté.

Benjamin et Sanna considèrent également leur arrivée en Algérie comme une étape clé. Ils ont tenu à souligner qu'ils ont été accueillis chaleureusement par la population locale. De plus, ils ont évoqué les conditions climatiques extrêmes, des pannes mécaniques qu'ils ont pu surmonter, en sus des rencontres avec les populations diverses et variées autour de la cause sahraouie.

Rim Boukhari

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

L'arsenal juridique à la Une

La communauté médiatique s'est réunie, hier, pour célébrer la Journée nationale de la presse, une occasion de réflexion sur les nouveaux défis et responsabilités qui incombent aux médias dans le cadre d'un arsenal juridique renforcé. Cet événement s'inscrit dans un contexte de profondes réformes initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider la liberté d'expression et à promouvoir un paysage médiatique professionnel et responsable.

Cette journée symbolique, qui s'inscrit également dans le cadre des préparatifs pour le 70e anniversaire de la Révolution, souligne le rôle essentiel des médias dans la construction d'une société démocratique et informée. L'achèvement des textes législatifs régissant le secteur de la presse constitue un jalon essentiel dans la modernisation du paysage médiatique.
Des lois comme celle relative à l'information et celles encadrant les médias audiovisuels et la presse écrite et électronique ont été adoptées, fournissant un cadre clair et structuré pour l'exercice du journalisme. Parmi les avancées notables, la création du Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie de la profession de journaliste, un organisme indépendant, qui joue un rôle clé dans l'établissement d'une charte éthique et déontologique pour les journalistes.
Avec l'évolution de la législation, les médias nationaux se voient confier de nouvelles missions. Ils sont appelés à accompagner les efforts de développement dans divers secteurs, à rendre compte des réformes en cours et à lutter contre la désinformation qui menace la stabilité du pays. Le contexte actuel exige un engagement renouvelé des journalistes pour garantir une information complète, exacte et objective. Cela implique non seulement une vigilance accrue face aux fake news, mais également un travail proactif pour mettre en lumière les réussites et les défis auxquels fait face le pays.


Pour un paysage médiatique professionnel et responsable.

La Constitution de 2020 consacre la liberté de la presse comme un droit fondamental, stipulant que « la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique est garantie ». Cela inclut des droits cruciaux pour les journalistes, tels que l'accès aux sources d'information, la protection de leur indépendance et le droit à la confidentialité. Cette reconnaissance constitutionnelle représente un tournant majeur pour les professionnels de l'information, leur permettant d'exercer leur métier dans un cadre de sécurité et de respect de la déontologie.
La formation des journalistes est au cœur de la politique de l'État pour améliorer la qualité de la presse en Algérie. En coordination avec divers partenaires, des programmes de formation continue sont mis en place pour adapter les journalistes aux évolutions technologiques et à la numérisation. Le président Tebboune souligne l'importance de cette formation pour faire face aux défis contemporains, notamment ceux posés par l'intelligence artificielle.
La Journée nationale de la presse rappelle le rôle essentiel que la presse a joué dans la lutte pour l'indépendance et souligne les défis actuels. Le président Tebboune, en appelant à une presse responsable et professionnelle, insiste sur la nécessité d'un assainissement du secteur de la communication. Les réformes récentes visent à définir le journaliste professionnel tout en promouvant les valeurs et la déontologie qui sous-tendent la profession.
Le soutien du président Tebboune à la corporation médiatique se manifeste par une série de mesures concrètes. La réduction des tarifs d'abonnement à l'Agence Algérie Presse Service (APS), la baisse de la TVA sur les services de presse et des tarifs d'hébergement plus accessibles pour les sites électroniques sont autant d'initiatives visant à alléger le fardeau financier des médias. De plus, ces mesures encouragent la création de nouveaux titres de presse, tant papier qu'électronique, favorisant ainsi la diversité et la pluralité de l'information. La Journée nationale de la presse coïncide également avec les préparatifs pour le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution, rappelant le rôle essentiel que la presse révolutionnaire a joué dans la lutte pour l'indépendance. Elle a non seulement soutenu la cause du peuple algérien, mais également contribué à l'internationalisation de son combat contre l'oppression coloniale.

Meriem Djouder

RASSEMBLEMENT À LA MAISON DE LA PRESSE TAHAR DJAOUT

Soutien des journalistes algériens à leurs confrères palestiniens

A L'APPEL de l'Organisation nationale des journalistes algériens, un rassemblement de solidarité avec les journalistes palestiniens, qui continuent d'exercer leur métier d'informer, dont un grand nombre est tombé en martyrs, a été organisé, hier, à la maison de la presse Tahar-Djaout à Alger.
Coïncidant avec la Journée nationale de la presse, le rassemblement a débuté par une minute de silence à la mémoire des martyrs de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza. Plusieurs acteurs de la presse nationale se sont réunis pour la bonne cause, celle de soutenir leurs confrères palestiniens. Brandissant des drapeaux de l'Etat de la Palestine, les participants au rassemblement ont scandé des slogans dénonçant les forces d'occupation sioniste barbares. Ils ont signalé les atrocités commises par l'entité sioniste « au vu et au su du monde entier ».
Intervenant à cette occasion, le président de l'Organisation nationale des journalistes algériens, Slimane Abdouche, a affirmé la solidarité de la famille médiatique algérienne avec son homologue palestinienne, qui brave la mort pour transmettre la vérité sur les crimes et la barbarie de l'entité sioniste dans la bande de Ghaza.
Il a condamné le ciblage des journalistes palestiniens par l'armée israélienne, la tenant pour responsable des meurtres de journalistes. « Nous condamnons l'agression sioniste visant les médias, dans une tentative désespérée de faire taire les professionnels des médias, d'obscurcir la vérité pour ne pas exposer ses pratiques au monde entier », a-t-il indiqué, soulignant que le nombre de journalistes tués depuis le 7 octobre 2023 est de 177 martyrs.
M. Abdouche a appelé les organisations de défense des droits de l'homme à la protection des journalistes palestiniens et à adopter une position ferme contre la communauté internationale, à savoir les Nations unies. Il a souligné l'importance d'imposer des mesures urgentes pour mettre fin aux crimes en cours de l'occupant sioniste et de tenir leurs auteurs pour responsables au vu de la persistance des violations contre le peuple palestinien.
Pour sa part, la journaliste et membre de l'organisation, Neila Benrahal, a affirmé que les journalistes palestiniens font face à un génocide, mais aussi à une guerre médiatique, notamment avec les fausses informations diffusées par les médias occidentaux, en vue de manipuler l'opinion publique. «Nous sommes ici pour réitérer notre soutien à la cause palestinienne et aussi à nos confrères palestiniens qui sont en première ligne et mettent en danger leur vie pour informer le monde », a-t-elle affirmé.
« Ce sit-in a pour objectif d'envoyer un message à nos frères, sœurs, confrères et consœurs journalistes qui travaillent actuellement dans la bande de Ghaza, qui font un travail professionnel avec courage et détermination », explique Neila Benrahal, ajoutant que les journalistes algériens font partie de la juste cause palestinienne qui habite chaque esprit libre en Algérie et dans le monde entier. Pour la journaliste, la symbolique de cette manifestation est très forte. « Les journalistes algériens ont montré qu'ils sont avec la cause palestinienne », a-t-elle soutenu.
Présent au rassemblement, le membre dirigeant du Mouvement de la résistance palestinienne Hamas, Samy Abou Zahri, a salué le soutien constant des journalistes algériens à la cause palestinienne, les appelant à lever le voile sur les atrocités et les abus commis à l'encontre des enfants palestiniens, ainsi que sur le déplacement forcé des familles.
Considérant les médias algériens comme un « partenaire », M. Abou Zahri a également salué les positions de l'Etat algérien, de son peuple, de son gouvernement et de ses dirigeants. Il a également salué l'aide allouée par l'Algérie à la bande de Ghaza et le soutien apporté aux étudiants et aux soins des blessés palestiniens, considérant qu'il s'agit « d'une position historique qui découle de la ferme conviction de l'Algérie sur cette question ».

Lynda Louifi

L'HOMMAGE DE GOUDJIL AUX JOURNALISTES :

«Vous êtes le ciment de la société»

À L'OCCASION de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de chaque année, le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a adressé un message aux journalistes algériens exprimant sa reconnaissance à l'égard de la presse. Il a rendu hommage aux professionnels du métier qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions.
« À l'occasion de la Journée nationale de la presse, nous nous recueillons à la mémoire des âmes de ceux qui sont morts en accomplissant cette noble mission », a-t-il déclaré. Le président du Conseil de la nation a également souligné l'importance de leur engagement. « Nous nous inclinons devant leurs âmes par hommage et respect, en reconnaissance de ceux qui ont consacré leur vie à la dignité et à l'immunité de l'Algérie, défendant ses valeurs et ses composantes », a-t-il dit.
Salah Goudjil a rappelé, dans son message, l'impact fondamental de la presse dans la société, soulignant que les journalistes jouent un rôle central dans la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays. « Vous êtes le ciment de la société et les piliers de sa sécurité et de sa stabilité », a-t-il affirmé.

M. D.

DE GROS MONTANTS FINANCÉS PAR LE TRÉSOR PUBLIC

Garantir le parachèvement des projets en cours

LA VALEUR des investissements en cours du Trésor public s'élève à près de 5 970 milliards DA, bénéficiant à 11 secteurs économiques. C'est ce qu'a fait savoir le directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, lequel est revenu sur les dispositions du PLF 2025.

Lors d'une audition, avant-hier, devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2025, M. Sebaa a précisé que la valeur des investissements du Trésor, accordés sous forme de crédits à divers organismes publics (en cours d'engagement), a atteint 5 969,12 milliards DA, consacrés au financement de 267 projets répartis sur 11 secteurs économiques.

Ces crédits ont bénéficié à plusieurs organismes publics, dont la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), l'Algérienne des autoroutes (ADA), l'Entreprise du métro d'Alger et Sonelgaz, ainsi qu'aux entreprises de dessalement de l'eau de mer, a-t-il précisé.

Le Trésor vise, à travers ces financements, à garantir le parachèvement des projets en cours et à lancer de nouveaux projets répondant aux besoins de développement du pays et renforçant les infrastructures de base dans divers domaines vitaux, a ajouté l'intervenant.

En ce qui concerne le niveau de mise en œuvre des dépenses du budget de l'Etat, M. Sabaa a souligné qu'au cours du premier semestre de 2024, une augmentation significative de 34 % en base annuelle a été enregistrée, atteignant 6 946 mds da, stimulée par l'augmentation des dépenses du personnel, des dépenses d'investissement et des dépenses de transfert qui ont connu des augmentations de 365 mds da, 543 mds da et 490 mds da respectivement par rapport au premier semestre de 2023. Le directeur général prévoit que le niveau de mise en œuvre des dépenses publiques atteindra plus de 90 % d'ici fin 2024 par rapport aux révisions de la loi de finances 2024, ce qui représente une amélioration par rapport au niveau de mise en œuvre des dépenses budgétaires qui était de 80 % en 2023. S'agissant des dispositions du projet de loi de finances pour l'année 2025 concernant le trésor et la comptabilité, M. Sabaa a expliqué qu'elles visent principalement à renforcer la capacité de l'Etat à financer les projets stratégiques et les infrastructures, à soutenir l'activité économique et à diversifier les produits financiers, à renforcer la solidité financière du Fonds national d'investissement (FNI), à soutenir le système de retraite et à garantir sa durabilité, à réaliser la transformation numérique et à améliorer la gouvernance. Elles visent également à soutenir les grands projets de développement, à élargir les perspectives de financement, ainsi qu'à renforcer la capacité de l'Etat à mettre en œuvre des projets prioritaires tendant à soutenir le développement socio-économique.

Hamid B.

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UE

Un dossier revient sur le devant de la scène

L'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne est encore une fois remis sur le tapis. Cette fois-ci, il a été évoqué par le nouvel ambassadeur de la Mission de l'Union européenne (UE), Diego Mellado Pascua, avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le nouvel ambassadeur de la Mission de l'UE a aussi affirmé que l'Algérie est un partenaire «privilégié, essentiel et fondamental» de l'UE.



Diego Mellado Pascua.

Remettant ses lettres de créance au président de la République, le nouvel ambassadeur de la Mission de l'UE a mis en avant les relations bilatérales entre les deux parties dans plusieurs domaines et a surtout fait part de la volonté d'aller de l'avant. Le dossier de l'Accord d'association qui lie les deux parties, dont les dispositions sont appelées à être revues, comme réclamé par l'Algérie, a été abordé lors de cette rencontre. L'ambassadeur de l'UE a, en effet, indiqué avoir évoqué avec le président de la République l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE ainsi que les voies et moyens d'élargir «les liens d'amitié forts» entre les deux parties, affirmant que sa rencontre avec le président de la République a été l'occasion de passer en revue les relations entre l'Algérie et l'UE, qui sont «riches, intenses et diversifiées», citant notamment les échanges commerciaux et les investissements.

«Nous sommes conscients que nos destins sont liés, nous souhaitons continuer à travailler ensemble et nous assurer que les économies algérienne et européenne soient intégrées et que le dialogue politique puisse continuer», a déclaré M. Pascua au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République. Il a ainsi exprimé son souhait de voir les deux parties travailler «dans le cadre de la solidarité européenne et de tous les Etats membres de l'UE avec l'Algérie, qui est un partenaire privilégié, essentiel et fondamental de l'Europe».

D'aucuns estiment que ce qui est attendu est la révision de cet accord en prenant en considération l'intérêt des deux parties, sachant que l'Algérie se sent lésée compte tenu du déficit de la balance commerciale pour le pays, qui exporte exclusivement des hydrocarbures vers le Vieux Continent, en plus de ne pas avoir accompagné ce partenariat avec des investissements, comme il est initialement prévu. Selon les spécialistes, l'accord est en défaveur de l'économie algérienne de manière générale, principalement dans son aspect commerce extérieur. Ils voient en la conjoncture qui fait de l'Algérie le centre des préoccupations de l'UE en tant que fournisseur d'énergie, principalement de gaz, l'opportunité de rendre effective la révision de l'accord.

L'Algérie n'a cessé, notons-le, de réclamer la révision les dispositions de l'Accord d'association avec l'UE et l'a fait entendre par la voie des hautes autorités du pays. Le président de la République avait donné, en 2021, des instructions à même de faire de cet accord un «accord équilibré» et de le revoir «clause par clause», selon une approche gagnant-gagnant.

Cette révision devrait être effective prochainement, d'autant que le président de la République a récemment indiqué que cet accord sera révisé à partir de 2025. Au début du mois en cours, lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias, le président de la République a affirmé que cette révision, désormais «nécessaire», sera menée «avec souplesse et dans un esprit amical, sans entrer en conflit», soulignant le fait d'entretenir des relations normales avec les Etats de l'UE, y compris la France, l'objectif étant de l'adapter aux réalités économiques du pays. «L'accord avec l'UE a été conclu à une époque où l'Algérie était bien différente de celle d'aujourd'hui», a dit le Président, mettant en avant les avancées enregistrées par l'Algérie. Il a alors expliqué le fait qu'à l'époque de l'entrée en vigueur de cet accord, la contribution de l'industrie au revenu national ne dépassait pas 3 %, et le pays dépendait de l'importation de plusieurs produits et ne disposait pas de capacités d'exportation.

La donne a changé depuis, selon le chef de l'Etat, qui a souligné les capacités actuelles de production d'exportation de l'Algérie. Le Président a également indiqué que les Etats membres de l'Union européenne «veulent entretenir de bonnes relations économiques avec l'Algérie et ne s'opposent pas à une révision de l'accord».

Des sources ont affirmé que le dossier est ouvert et que les discussions sur la révision de l'accord d'association ont déjà commencé entre l'Algérie et l'Union européenne.

Lilia Aït Akli

UNE DELEGATION DU GROUPE ALLEMAND H&R GRUPPE REÇUE PAR ARKAB

Les opportunités d'investissement passées en revue

LES OPPORTUNITÉS d'investissement en Algérie, notamment dans le domaine de l'industrie de transformation des hydrocarbures, ont été examinées par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et Niels H. Hansen, directeur exécutif du groupe allemand H&R Gruppe, à la tête d'une délégation, en visite en Algérie.

Cette rencontre, qui s'est tenue, avant-hier, au siège du ministère, en présence du directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a porté sur l'état de la coopération entre Sonatrach et le groupe allemand dans le domaine des hydrocarbures, notamment dans le secteur des industries et des technologies innovantes pétrochimiques et de raffinage, particulièrement après la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux parties, en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité d'un projet industriel en Algérie, a indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué.

A cette occasion, le ministre a affirmé : «L'Algérie emprunte une politique énergétique diversifiée, dont le développement de l'industrie pétrochimique et ses différentes activités et qui est considérée comme un de ses piliers en vue de mieux valoriser nos ressources en hydrocarbures, réaliser une haute valeur ajoutée, assurer la disponibilité des produits pétroliers au niveau du marché national et celle des matières premières pétrochimiques indispensables à l'industrie algérienne».

M. Arkab a, en outre, mis en avant l'importance de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne et qui repose sur des bases économiques solides, dans le cadre d'un partenariat basé sur les intérêts économiques mutuels, selon le communiqué.

«Les deux parties ont convenu de former un groupe de travail commun qui se chargera de la mise en place d'une feuille de route et de la détermination des domaines d'intérêt commun, notamment dans celui de l'industrie de transformation des hydrocarbures», a-t-on signalé.

S. N.

SCIENCES MÉDICALES

Baddari répond aux revendications des étudiants

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a instruit l'ensemble des responsables des établissements universitaires d'activer le système d'indemnisation spécial pour les stages au niveau des hôpitaux, au profit des étudiants en fin de cycle.

Le ministre Baddari a dévoilé, dans un communiqué, une série de mesures importantes au profit des étudiants en sciences médicales. Ces mesures interviennent dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la rencontre qui a regroupé le ministre avec des représentants des étudiants, tenue le 19 octobre dernier.

Ainsi, le ministre a annoncé l'activation du système d'indemnisation spécial pour les stages au niveau des hôpitaux, au profit des étudiants en fin de cycle, et ce conformément à l'article 10 du décret exécutif 13-306. «Les étudiants stagiaires bénéficieront d'une prime quotidienne de 500 DA pour le repas, etc.», a écrit le ministre.

Il convient de noter que les étudiants en sciences médicales reçoivent mensuellement une bourse durant leur stage de fin de cycle. Une rémunération accordée pour services rendus, à la charge de l'établissement sanitaire d'accueil, tel que prévu par l'article 9 du présent statut, qui comprend les travaux de l'interne. Le montant de cette bourse est critiqué par les étudiants qu'ils jugent dérisoire, voire carrément inexistante», car de nombreux établissements refusent de verser cette bourse aux stagiaires, et ce en dépit des tâches qu'ils assurent».

Par ailleurs, Kamel Baddari a annoncé «l'acquisition de fournitures pédagogiques au profit de l'ensemble des étudiants inscrits en troisième année de chirurgie dentaire». Le premier responsable du secteur a également souligné que «ces mesures seront appliquées au titre des exercices des mois d'octobre, novembre et décembre 2024, dans la limite des budgets disponibles». En outre, a ajouté le ministre, l'opération «se poursuivra au titre de l'exercice financier de la prochaine année.



Des mesures importantes.

Des directives ont déjà été adressées aux établissements universitaires pour l'application de ces mesures».

De son côté, la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a salué l'effort de dialogue déployé par le ministre de l'Enseignement supérieur, qui s'est empressé de répondre positivement aux revendications soulevées par les étudiants en sciences médicales, de manière à garantir qu'elles soient prises en charge.

Dans un communiqué rendu public, la fédération a appelé à accélérer le traitement de ces préoccupations dans le cadre d'une commission paritaire entre le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les secteurs concernés par les questions soulevées, accompagnée de représentants des étudiants pour mettre en œuvre les décisions du ministre.

Elle a également lancé un appel aux étudiants grévistes pour reprendre normalement les cours, en attendant que leurs préoccupations soient entièrement prises en charge, soulignant la nécessité d'adhérer au principe du dialogue et d'exercer un esprit de consultation sage, de manière à répondre à leurs revendications et à préserver, en même temps, l'intérêt public et la stabilité.

Pour rappel, le mouvement de protestation des étudiants en sciences médicales entre dans son septième jour. Le collectif national représentant ces étudiants a détaillé, dans un communiqué rendu public, les différents problèmes dont ils font l'objet, allant du manque flagrant d'infrastructures adéquates permettant aux étudiants de bénéficier d'une formation pratique optimale à la surcharge des effectifs dans les départements de formation, à l'origine d'une pression sur les moyens pédagogiques disponibles qui affecte la qualité des enseignements.

La grève a été déclenchée, selon le collectif, suite aux récentes décisions, considérées comme injustes par les médecins, notamment la réduction des postes de résidanat, le blocage de l'authentification des diplômes ainsi que l'interdiction de passer le concours du résidanat pendant 3 ans en cas d'abandon de poste. Ils estiment qu'il y a une disparité flagrante entre les places disponibles dans les concours de spécialisation et les besoins réels des hôpitaux algériens.

Les étudiants protestataires réclament, à cet effet, l'augmentation de la bourse accordée aux internes, dont le montant ne reflète en aucun cas, selon eux, le travail substantiel qu'ils effectuent dans les hôpitaux, car ce qu'ils perçoivent, ajoutent-ils, ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins quotidiens.

Lors de sa rencontre avec les représentants des étudiants grévistes, samedi dernier, le ministre de l'Enseignement supérieur avait dévoilé une série de mesures, jugées insuffisantes par les étudiants qui poursuivent leur mobilisation.

Lynda Louifi

DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX

Aoun accélère la cadence

DANS un contexte où la lutte contre le cancer est devenue une priorité de santé publique, une série de mesures visant à garantir la disponibilité des médicaments anticancéreux d'une manière permanente ont été annoncées par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Ces mesures, présentées lors d'une réunion tenue, lundi, au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale visant à garantir que tous les patients atteints de cancer aient accès aux traitements dont ils ont besoin, et ce, dans les meilleurs délais.

La réunion a rassemblé des acteurs-clés inhérents à la prise en charge de ce dossier prioritaire du gouvernement, dont le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, ainsi que des représentants de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP).

L'objectif principal de cette rencontre était d'examiner l'état actuel des médicaments anticancéreux sur le marché et d'identifier les principaux défis auxquels le secteur est confronté. Lors de cette rencontre, le ministre a insisté sur l'activation de toutes les méthodes de coordination et l'exploitation de tous les moyens disponibles dans le cadre de veille, pour éviter tout dysfonctionnement en termes de disponibilité de ces médicaments.

Il a ainsi ordonné d'assurer la disponibilité des médicaments en pénurie sur le marché «le plus tôt possible», avec «l'accélération du parachèvement de la levée de tous les obstacles à l'origine de cette carence, et ce, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune».

Le ministre a également dévoilé plusieurs précautions concrètes destinées à améliorer la situation. Il s'agit en premier lieu du renforcement de la production nationale. Il a ainsi mis l'accent sur l'importance d'encourager la production locale de médicaments anticancéreux, précisant qu'en réduisant la dépendance aux importations, son département vise à assurer une disponibilité durable des traitements, tout en stimulant l'économie nationale.

M. Aoun a assuré que l'accélération des procédures d'enregistrement des nouveaux médicaments et l'une des priorités de son secteur. Il s'agit en particulier de ceux qui présentent des innovations dans le cadre de la promotion des thérapies innovantes.

Le ministre a ainsi demandé aux instances concernées de simplifier et de réduire les échéances d'approbation afin de rendre ces traitements disponibles le plus rapidement possible. Dans la même optique, l'une des autres mesures présentées est la nécessité de soutenir la recherche dans le domaine des traitements anticancéreux. Le ministre a relevé que l'encouragement des recherches cliniques permettra d'intégrer de nouvelles thérapies sur le marché et d'améliorer de facto les options de traitement pour les patients. M. Aoun a, en outre, annoncé la mise en place d'une commission de suivi afin d'assurer une meilleure traçabilité et un contrôle rigoureux des médicaments. Composée de membres du ministère, de l'ANPP et d'autres acteurs concernés, cette commission aura pour mission de surveiller la chaîne d'approvisionnement et de proposer des solutions face aux éventuels dysfonctionnements. De plus, il a ordonné la célérité de la résolution des problèmes qui entraînent des pénuries sur le marché. Il a insisté sur l'urgence de cette démarche, affirmant que chaque patient doit pouvoir accéder à son traitement sans attendre.

Pour sa part, le Pr Bounedjar a exprimé sa disponibilité à travailler en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes. Il a tenu à souligner que «la lutte contre le cancer nécessite un engagement collectif et une coordination efficace. Nous devons unir nos forces pour garantir la disponibilité des traitements pour tous».

Insistant sur le fait que cette coopération interinstitutionnelle est essentielle pour la concrétisation des mesures annoncées sur le terrain. L'objectif étant de s'assurer que les patients reçoivent les soins nécessaires d'une manière continue sans interruption afin de garantir les chances de guérison.

Pour rappel, en insistant sur le fait que la lutte contre le cancer est une priorité nationale, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé de lui consacrer une enveloppe financière de 70 milliards de dinars. Quant au Fond national de lutte contre le cancer, il bénéficie cette année de 30 milliards de dinars.

Sihem Bounabi

GÉNOCIDE À GAZA

Les Gazaouis attendent la mort à tout moment

Depuis le 7 octobre 2023, la bande de Gaza est plongée dans un tourbillon de violence incommensurable, résultant des bombardements incessants des forces d'occupation sioniste. Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, qui a lancé un «appel de détresse» pour imposer un cessez-le-feu à Gaza, a souligné l'horreur vécue par les Gazaouis, particulièrement dans le nord de l'enclave, où la population se retrouve dans « une attente tragique de la mort à tout moment ».

La situation humanitaire dans le nord de Gaza est devenue désespérée. Lazzarini a expliqué que les bombardements sionistes se poursuivent sans relâche depuis trois semaines, entraînant une « augmentation tragique du nombre de morts ». Les rapports des agences onusiennes indiquent une véritable apocalypse où les habitants n'ont plus accès aux besoins essentiels, nourriture, eau et soins médicaux. L'odeur de la mort imprègne l'air, alors que des corps sont abandonnés sur les routes et sous les décombres, ne trouvant aucune dignité dans la mort car l'armée israélienne interdit aux secouristes de faire leur travail. « Les efforts pour évacuer les corps ou fournir une aide humanitaire ont été systématiquement rejetés par le gouvernement israélien », a-t-il expliqué. Cette tragédie humaine est exacerbée par le « sentiment d'abandon » ressenti par les Gazaouis, qui vivent dans une « peur constante de la mort ». Les habitants du nord de Gaza, selon Lazzarini, se sentent littéralement livrés à eux-mêmes, sans espoir et sans perspective d'avenir. Cette réalité désolante est une illustration douloureuse d'une agression qui dure depuis des décennies, mais qui prend aujourd'hui une ampleur particulièrement tragique.

L'INQUIÉTUDE DE L'OMS

Face à cette escalade de violence, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a également exprimé ses préoccupations. Dans un communiqué, l'OMS a évoqué une «augmentation de la violence contre les civils palestiniens » et la difficulté d'accéder à ceux qui nécessitent une aide. Les hôpitaux de la région, tels que Kamal Adwan, indonésien et Al Awda, sont maintenant des refuges fragiles, fonctionnant en partie à cause d'une «pénurie de carburant » et de fournitures médicales. Ces établissements, déjà gravement affectés par les bombardements et un blocus qui dure depuis plus de 16 ans, sont désormais les derniers bastions de soin pour les blessés et malades.

La situation est d'autant plus tragique que l'OMS met en garde contre la sécurité tant des patients que du personnel soignant, perpétuellement menacés par les bombardements, snipers et soldatesques israéliens. En raison de cette violence sans précédent, les missions d'aide humanitaire, qui pourraient apporter un peu de répit à cette population souffrante, sont entravées. Sur les 54 missions de l'ONU qui ont tenté de pénétrer dans le nord de Gaza, une seule a obtenu la permission d'entrer jusqu'à présent.

Pour sa part, Inas Hamdan, responsable de la communication à l'UNRWA, a déclaré dans un communiqué de presse que l'occupant sioniste avait «refusé la demande de l'UNRWA», alors que la famine s'aggrave dans le nord de la bande, dans le contexte de génocide commis par l'occupation et de la politique de nettoyage ethnique à laquelle sont soumis les habitants de la région.

«Pendant les deux dernières semaines, nous avons averti à plusieurs reprises que le renforcement du siège sur Jabalia et la province nord en général aggrave la situation de manière catastrophique, et que les opérations militaires (sionistes) en cours exposent des dizaines de milliers de civils à un danger imminent», a-t-elle ajouté.

«De plus, l'attaque militaire dans le nord de Gaza coupe l'accès des gens aux besoins essentiels à leur survie, y compris l'eau», a poursuivi Mme Hamdan.

Concernant le système de santé, Hamdan a rapporté que l'armée d'occupation «a ciblé directement deux des trois hôpitaux restants dans la province nord de Gaza, le 18 octobre dernier (l'hôpital Al-Awda et l'hôpital indonésien). Elle a également souligné que ces attaques aggravent de manière très préoccupante la crise humanitaire que connaît le nord de l'enclave ».



LE DÉVELOPPEMENT DE GAZA DE 69 ANS

Les retombées de cette agression ne se limitent pas uniquement à une catastrophe humanitaire immédiate. Un rapport publié hier de l'ONU a révélé que les conséquences de ce génocide sioniste retardent le développement de Gaza de près de 69 ans.

Ce manque de développement, en grande partie causé par des attaques répétées sur les infrastructures, est accompagné d'une dégradation économique catastrophique. Les prévisions du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) annoncent que la pauvreté dans l'État de Palestine pourrait atteindre 74,3 % d'ici 2024, touchant ainsi 4,1 millions de personnes, dont plus de 2,6 millions nouvellement pauvres. Le produit intérieur brut (PIB) devrait se contracter de 35,1 % en 2024. Avec un chômage potentiellement à l'augmentation vertigineuse de 49,9 %, la société palestinienne se dirige vers une implosion sociale. Le développement mesuré par l'indice de développement humain (IDH) est également en chute libre, avec des niveaux alarmants qui pourraient n'avoir jamais été vus depuis l'établissement des calculs pour l'IDH en 2004. Par ailleurs, le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est élevé hier à 42.718 martyrs et 100.282 blessés, en majorité des femmes et des enfants, selon les autorités palestiniennes de la santé.

Les mêmes sources ajoutent qu'au cours des dernières 48 heures, les forces d'occupation ont commis sept massacres, entraînant la mort en martyrs de 117 palestiniens et la blessure de 487 autres.

Outre les martyrs et les blessés, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Gaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures ainsi qu'une famine meurtrière.

M. M.

LE HEZBOLLAH REVENDIQUE L'ATTAQUE VISANT LA RÉSIDENCE DE NETANYAHU

«Nous n'avons pas dit notre dernier mot»

DANS UN discours percutant prononcé depuis la banlieue sud de Beyrouth, Mohammad Afif, responsable des relations médiatiques du mouvement de la résistance libanaise, Hezbollah, a revendiqué hier l'attaque audacieuse visant la résidence du Premier ministre israélien, le criminel Benjamin Netanyahu, à Qisariya. S'adressant sans détour à Netanyahu, il a affirmé avec détermination : « Si nos mains ne te parviennent pas cette fois-ci, sache qu'il y a entre nous des jours, des nuits, et un champ de bataille».

Afeef a confirmé, lors d'une conférence de presse, que «la résistance islamique au Liban est entièrement, totalement et exclusivement responsable de l'opération contre la maison du criminel Netanyahu». Il a également assuré que le parti «n'a pas encore dit son dernier mot au sujet de Netanyahu », ajoutant que, bien que la situation actuelle soit difficile, la résistance au Liban et son système de coordination se portent bien. Il a également précisé que «les lignes de soutien militaire et logistique pour le Hezbollah sont revenues à leur niveau antérieur». Concernant les dirigeants israéliens, Afeef a promis que «le fer par le fer, le sang par le sang, et le feu par le feu» seraient la réponse adéquate. Il a mis en avant l'augmentation des opérations de résistance, avec environ 25 actions par jour, annonçant que les attaques contre le nord et l'intérieur de la Palestine occupée continueront et s'intensifieront, tant en qualité qu'en quantité. En ce qui concerne l'institution «Al-Qard Al-Hassan», Afeef a déclaré qu'il n'existait aucune justification pour son bombardement. Il a confirmé que les prétextes de l'ennemi sur l'existence de dépôts d'armes dans la banlieue sud de Beyrouth avaient échoué et a accusé l'ennemi de tenter de saper la confiance des Libanais. Il a également souligné que «le Hezbollah ne reçoit pas de salaires ni ne finance son armement par cette institution,» et que «Al-Qard Al-Hassan» est prête à répondre aux dépôts de ses clients. Afeef a insisté sur la responsabilité de l'ennemi dans la protection des prisonniers et a demandé à la Croix-Rouge de veiller sur eux, ajoutant que ce que l'ennemi israélien extorque sous la pression n'a aucune valeur. Il a prévu que «la résistance au Liban aura bientôt des prisonniers israéliens, et nous négocierons à leur sujet». Au sujet du soutien inconditionnel des États-Unis à «Israël», Afeef a accusé les États-Unis d'être complices de l'agression contre le Liban, prolongeant ainsi le conflit. L'arrivée d'un émissaire américain ne changera pas l'opinion que «l'Amérique est la mère du terrorisme». Il a également renouvelé sa confiance envers le président Nabih Berri et a clairement affirmé qu'il n'y aurait pas de négociations sous le feu.

Afeef a condamné les massacres récents commis par l'occupation israélienne, notamment à Mhaybib, Nabatiyé et Baalbek, qui font suite à des attaques menées par la résistance contre des bases ennemies à Haïfa. Il a ensuite fermement critiqué le parti pris des médias en faveur du criminel Netanyahu, en affirmant que «la liberté des médias ne confère pas l'immunité pour inciter au meurtre». Il a exprimé son incompréhension face à la tristesse de certaines personnes lorsque le Hezbollah frappe Tel Aviv, ajoutant que cela ne dérange pas que leur groupe ait retrouvé ses capacités, selon l'ennemi.

Afeef a notamment confirmé que les capacités militaires et logistiques du Hezbollah étaient restaurées à leur plein potentiel, indiquant que des pertes considérables avaient été infligées à l'ennemi, tant sur le plan humain que matériel.

Le responsable a également évoqué la situation des prisonniers du Hezbollah chez les sionistes. Bien qu'il n'ait pas précisé leur nombre, il a formulé une demande à la Croix-Rouge pour s'assurer de leur bien-être.

Le responsable du Hezbollah a souligné que le groupe ne recule pas devant des situations difficiles et que ce qui ne peut être obtenu par la force ne peut pas être donné par la politique.

M. M.

SELON FORBES

L'Ukraine est en train de perdre la guerre d'usure

L'Ukraine est dépassée dans la guerre d'usure, manquant de ressources pour récupérer les territoires perdus et la mobilisation de 20.000 soldats par mois ne compense pas les pertes, affirme le journal américain Forbes. Le quotidien espagnol El País, de son côté, fait état du pessimisme ukrainien face aux combats à Maksimilianovka, anticipant une retraite ukrainienne imminente.



L'Ukraine est en train de perdre la guerre d'usure contre la Russie, selon une analyse de Forbes. L'armée ukrainienne, confrontée à un manque de recrues et de matériel, semble incapable de répondre efficacement aux avancées russes. Bien que mobilisant chaque mois jusqu'à 20.000 soldats, elle subit des pertes équivalentes qui lui laissent peu de marge pour renforcer ses positions ou reconquérir les territoires perdus.

« Même si la Russie cesse ses avancées et adopte une posture défensive, nous n'avons pas les ressources pour reprendre les territoires aux frontières de 2022, encore moins celles de 1991 », a déclaré Tatarigami, fondateur du groupe d'analyse Frontelligence Insight, cité par Forbes.

Toujours selon le même média, les troupes russes ont accentué leur pression en lançant des offensives dans la République populaire de Donetsk, réussissant à prendre le contrôle de la partie ouest de Maksimilianovka après d'intenses combats. Cette avancée permet aux forces de Moscou de se rapprocher de la ville stratégique de Kourakhovo.

D'après un article publié avant-hier par le quotidien espagnol El País, les forces armées ukrainiennes tenteront de maintenir leur position à Maksimilianovka, mais anticipent une retraite inévitable. Les militaires ukrainiens de la 46è brigade ont exprimé aux journalistes leur pessimisme quant à la possibilité de défendre efficacement Kourakhovo, prévoyant des combats imminents sans espoir de succès notable.

«Nous verrons probablement bientôt Kourakhovo subir le même sort », a commenté Evguéni Tchourbanov, commandant adjoint du bataillon de reconnaissance de la 46e brigade.

L'armée ukrainienne s'est déjà retirée d›Ouglédar et d'autres grands centres urbains de la région. Sergueï Choïgou, fin février 2024, alors qu'il était ministre russe de la Défense, déclarait que les pertes ukrainiennes dépassaient 444.000 hommes depuis le début de l'opération militaire spéciale.

En outre, l'armée russe détruit le matériel ukrainien fourni en grande quantité par les pays occidentaux. Selon le ministère russe de la Défense, depuis le début de l'opération militaire spéciale, ont été détruits ; 646 avions, 283 hélicoptères, 34.018 drones, 582 systèmes de missiles antiaériens, 18.743 chars et autres véhicules blindés, 1.478 véhicules de systèmes de lancement de roquettes, 16.480 pièces d'artillerie de campagne et mortiers, ainsi que 27 443 unités de véhicules automobiles militaires spéciaux.

R.I.

FUITE DE DOCUMENTS SUR UNE AGRESSION ISRAÉLIENNE CONTRE L'IRAN

Washington préoccupée

LE PORTE-PAROLE du Conseil de sécurité nationale de la Maison Blanche, John Kirby, a fait part de la préoccupation des États-Unis après une fuite de documents concernant l'agression envisagée par Israël contre l'Iran. Les dossiers, publiés sur Telegram, révèlent de quelle manière l'État hébreu comptait riposter à Téhéran, sans indiquer toutefois le lieu ni la date de l'agression.

John Kirby a exprimé avant-hier lors d'une conférence de presse l'inquiétude du président Joe Biden au sujet de la fuite récente de documents classifiés relatifs à une éventuelle agression d'Israël contre l'Iran. Répondant à une question d'un journaliste, il a déclaré que l'administration américaine ignore comment ces documents se sont retrouvés dans le domaine public. Une enquête est en cours, a-t-il précisé.

«Le président reste profondément préoccupé par toute fuite d'informations classifiées dans le domaine public. Cela n'est pas censé se produire, et c'est inacceptable lorsque cela se produit», a-t-il insisté.

Au sujet d'un changement de posture de la part des sionistes après la publication de ces documents, John Kirby a répondu que cela revient au gouvernement sioniste « de décider comment et quand entreprendre une action militaire supplémentaire en réponse à l'attaque iranienne du 1er octobre», ajoutant être en contact avec l'entité sioniste.

Les documents, parus le 18 octobre courant sur la messagerie Telegram, contiennent une évaluation américaine des plans israéliens d'agression contre l'Iran. Depuis trois semaines, Israël promet de frapper durement la République islamique «en représailles » à la riposte massive de missiles balistiques menée contre des cibles militaires en Palestine occupée le 1er octobre.

Les documents semblent avoir été fournis aux agences de renseignement de l'alliance Five Eyes, cinq pays occidentaux qui partagent régulièrement des renseignements, à savoir les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'acronyme « TK » dans les documents fait référence à « Talent Keyhole », un mot de code couvrant le renseignement d'origine électromagnétique (ROEM, SIGINT en anglais) et le renseignement par imagerie (IMINT).

Ce qui ressort particulièrement est la mention de deux systèmes de missiles balistiques à lancement aérien (ABLM) : Golden Horizon et Rocks. Rocks est un système de missile à longue portée fabriqué par la société sioniste Rafael et conçu pour frapper une variété de cibles à la fois au-dessus et au-dessous du sol. Golden Horizon est censé faire référence au système de missile Blue Sparrow ayant une portée d'environ 2.000 km (1.240 miles).

Cette information indiquerait donc que l'armée de l'air sioniste envisage de mener une version similaire, mais considérablement élargie, de son agression du mois d'avril sur un site radar iranien près d'Ispahan.

Lancer ces armes à longue portée loin des frontières de l'Iran éviterait aux avions de guerre israéliens d'avoir à survoler certains pays de la région, comme la Jordanie. Les documents ne disent toutefois pas à quel moment l'attaque est prévue et quels sites iraniens seraient touchés.

R. I.

ENVOIE DES MIGRANTS EN ALBANIE

L'Italie approuve un nouveau décret

LE GOUVERNEMENT italien a approuvé avant-hier un nouveau décret visant à surmonter les obstacles judiciaires qui risquaient de faire échouer un accord migratoire controversé avec l'Albanie.

En vertu de ce nouveau décret, qui entre en vigueur immédiatement, le gouvernement a raccourci la liste des pays considérés comme «sûrs» par la loi, ce qui signifie que Rome peut rapatrier vers ces pays les migrants qui n'ont pas obtenu l'asile dans le cadre d'une procédure accélérée.

Le nombre de pays sûrs est désormais réduit à 19, contre 22 auparavant, à l'exclusion du Cameroun, de la Colombie et du Nigeria.

Cette mesure fait suite à une décision des juges de Rome, qui ont rejeté vendredi la détention des 12 premiers migrants envoyés dans un centre d'accueil nouvellement ouvert en Albanie, arguant que leurs pays d'origine - le Bangladesh et l'Égypte - n'étaient pas suffisamment sûrs pour qu'ils soient renvoyés dans leur pays.

En vertu de cette décision, les 12 migrants ont été ramenés en Italie, où ils pourront déposer une nouvelle demande d'asile.

Les juges de Rome ont motivé leur décision en citant un arrêt récent de la Cour européenne de justice, qui indique qu'un pays ne peut être considéré comme sûr pour le rapatriement des migrants que si l'ensemble de son territoire peut être considéré comme sûr.

Cet arrêt a constitué un premier obstacle à l'accord quinquennal conclu entre l'Italie et l'Albanie, en vertu duquel Tirana accueillera chaque mois 3 000 migrants recueillis dans les eaux internationales par les garde-côtes italiens. Ils seront examinés en vue d'un éventuel asile en Italie ou renvoyés dans leur pays.

La Première ministre italienne Giorgia Meloni a fermement défendu l'accord, le présentant comme un nouveau «modèle» de gestion de l'immigration clandestine. Giorgia Meloni a qualifié de «préjudiciable» la décision des magistrats de Rome et a promis de surmonter tout obstacle judiciaire.

Les groupes de défense des droits de l'homme et les ONG actives dans la région méditerranéenne ont dénoncé l'accord entre l'Italie et l'Albanie comme un dangereux précédent contraire aux lois internationales.

Les experts juridiques ont également noté que le nouveau décret approuvé par le gouvernement Meloni pourrait ne pas suffire à résoudre les éventuels conflits futurs, étant donné que les décisions de l'UE prévalent sur les lois nationales conflictuelles.

Avant-hier, le ministre de l'Intérieur Matteo Piantedosi a rejeté ces critiques en déclarant que le nouveau décret était conforme à l'arrêt de la Cour européenne de justice et à un nouveau règlement de l'UE qui entrera en vigueur en 2026.

R. I.

INSTITUT DES TECHNIQUES DE PÊCHE ET D'AQUACULTURE À ORAN

500 marins formés chaque année

L'INSTITUT des techniques de pêche et d'aquaculture (ITPA) d'Oran a formé, dans le cadre de la formation conventionnée avec les chambres de pêche d'Oran et Mostaganem, une moyenne de 500 marins par année, depuis 2020, a fait savoir, Zakaria Hadjadj Aouel, son directeur.
Le même responsable a précisé qu'« en 2020, un arrêté ministériel a été promulgué pour rapprocher la formation des apprenants, optant pour la formation conventionnée avec les chambres de pêche et d'aquaculture ».
Il s'agit de regrouper un certain nombre de demandeurs de formation de marin dans une région donnée (Arzew, Aïn El-Turck, Mostaganem, entre autres) et détacher des enseignants pour l'assurer sur une période de six mois, soit trois mois de théorie et 3 mois de pratique, a-t-il détaillé.
L'ITPA d'Oran assure principalement des formations de lieutenant de pêche, de patron côtier et de lieutenant mécanicien, qui exigent un certain niveau scolaire, alors que la formation des marins (sans niveau exigé) était assurée par les écoles de pêche (Beni Saf, Tenes et Ghazaouet).
Dans le même sillage, M. Hadjadj Aouel a fait savoir que l'ITPA d'Oran a ouvert, pour cette nouvelle année, 75 postes pédagogiques dans les spécialités de lieutenant de pêche (26), patron côtier (24) et lieutenant mécanicien (25).

R.R.

VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE À BECHAR

11 000 doses mobilisées

UNE QUANTITÉ de 11.000 doses de vaccin contre la grippe sont disponibles à travers les structures de santé de la wilaya de Bechar, dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière (2024/2025), a déclaré, hier, la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).
Elle a été mise à la disposition des structures de santé relevant des établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Bechar, Beni-Ounif, Abadla et Taghit, pour une large vaccination des populations et des professionnels de la santé, a précisé le chef de service de prévention médicale de la DSP, Brahim Benabderrahmane.
D'autres structures hospitalières, à l'instar de la clinique internationale d'ophtalmologie, l'hôpital Mère-Enfant, Mohamed Boudiaf, à Bechar, en plus de 23 points fixes dans les salles de soins à travers les 11 communes de la wilaya, et six équipes médicales mobiles pour atteindre les zones éloignées, ont été également pourvues de doses de vaccin antigrippal, a fait savoir la même source.

R. R.

ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À ORAN

Vers la distribution de près de 270 logements

La wilaya d'Oran prévoit la distribution de près de 270 logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Oued Tlelat, Boutlelis et El-Kerma, dans le cadre du quota programmé, devant être attribué à ses bénéficiaires à l'occasion des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale. C'est ce qu'ont annoncé, hier, des services de la wilaya.



Il s'agit de 100 logements prévus dans la commune de Oued Tlelat, 100 unités d'habitation dans la commune de Boutlelis et 69 autres logements dans la commune d'El-Kerma, a précisé la même source, indiquant que les trois nouveaux ensembles immobiliers sont dotés de toutes les commodités, notamment des aires de jeux pour enfants, des espaces verts, des locaux commerciaux et administratifs, ainsi que des établissements scolaires.
En outre, la même source a indiqué que pas moins de 3 000 logements, tous programmes et formules confondus (LPL, location-vente et habitat rural), seront distribués à leurs bénéficiaires à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la Glorieuse guerre de libération nationale. Elle a rappelé que la wilaya d'Oran a procédé, cette année, au relogement dans les localités d'El-Djefafla, située dans la commune de Mers-El-Hadjadj, Chehaïria et Sidi Benyebka, de 1.588 familles occupant des bâtisses et des sites précaires localisés dans les communes d'Es-Senia « Sbika2 », Aïn El-Turck « la Foire » Bousfer et Hassi Bounif (Hassi Ameur), Sidi Benyebka et Bethioua.
Depuis septembre 2021, pas moins de 30 000 logements, toutes formules confondues, ont été distribués dans la wilaya d'Oran, a indiqué la même source.
Par ailleurs, la même opération a été effectuée le mois de juin dernier à Bethioua, cette dernière est la première daïra à l'échelle de la wilaya d'Oran, à avoir éradiqué définitivement l'habitat précaire à la suite du relogement, de 700 familles occupant des bâtisses vétustes dans des appartements décents, a déclaré, à cette occasion Saïd Sayoud, le wali d'Oran.
Le même responsable avait précisé, que la commune de Bethioua a bénéficié, ces dernières années, d'un « nombre conséquent de logements publics locatifs (LPL) », ayant donné lieu à la distribution de 2 000 unités d'habitation relevant de cette formule, soit un taux de satisfaction de la moitié de la demande exprimée par les citoyens de cette circonscription administrative de la wilaya d'Oran.

R. R.

BESOINS EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA ZONE INDUSTRIELLE

Achèvement des travaux de raccordement à Bordj Bou Arreridj

LES TRAVAUX de raccordement de la zone industrielle de Mechta Fatma, dans la commune d'El Hamadia, dans le sud de Bordj Bou Arreridj, aux réseaux de l'électricité et du gaz sont achevés, ce qui assurera de meilleures conditions aux investisseurs, a indiqué, lundi, le directeur de la distribution de l'électricité et du gaz.
A ce propos, Narimane Lounakel, responsable de la cellule de communication de cette direction, a précisé qu'un transformateur électrique d'une capacité de 60/30 kV a été réalisé, ce qui permettra de « couvrir les besoins en énergie électrique de cette zone industrielle pendant plus de 20 ans », ainsi qu'une station de régulation de la pression gaz d'une capacité de traitement de 30 000 m3/h, « permettant de couvrir tous les besoins de la zone en matière d'énergie gazière ». « Ces actions permettront de répondre aux besoins énergétiques des investisseurs de la zone industrielle, favorisant ainsi un exercice confortable de leurs activités », a-t-elle ajouté, notant que l'électricité et le gaz ont été fournis à « toutes les entreprises actuellement en production dans la zone industrielle de Mechta Fatima ».
En outre, le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, avait souligné, dimanche, lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), que le raccordement des zones industrielles de Mechta Fatima et de R'mail, dans la commune de Ras El Oued, aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz « s'inscrit dans le cadre du soutien de l'investissement et du développement local ». Les unités de production dans les deux zones industrielles citées activent dans plusieurs créneaux, tels que l'électronique, la transformation et l'agroalimentaire, « contribuent à l'effort national de soutien à l'investissement, à l'encouragement des exportations, à la réduction de la facture des importations et à la création d'emplois », avait-il également déclaré.
Pour rappel, les zones industrielles de Mechta Fatima et de R'mail avaient auparavant bénéficié d'une autorisation exceptionnelle pour leur raccordement à l'électricité et au gaz, étant donné qu'elles sont situées en dehors du périmètre urbain et ne peuvent, de ce fait, bénéficier des programmes sectoriels. »

R. R.

APRÈS UNE RUPTURE DE 4 ANNÉES

Le Festival culturel national du film amazigh de Tizi Ouzou, du 26 au 30 octobre

La 18e édition du Festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) se tiendra du 26 au 30 octobre courant à Tizi-Ouzou, a annoncé lundi, le commissariat du festival dans un communiqué.



Placé sous le patronage de la ministre de la Culture et des arts et sous l'égide du wali de Tizi-Ouzou, ce rendez-vous culturel, qui avait connu une rupture de plus de quatre ans en raison de la pandémie de la Covid-19, la 17e édition ayant eu lieu début 2019, revient cette année pour mettre à l'honneur des productions cinématographiques produites dans les différentes variantes de tamazight.

En prévision de ce festival très attendu par les cinéphiles, les organisateurs ont informé de l'ouverture des inscriptions aux ateliers de formation au profit des cinéastes, comédiens, amateurs et étudiants qui auront lieu durant le festival, à la maison de la culture Mouloud Mammeri. Les intéressés peuvent s'inscrire pour les master class «Produire un film» encadré par le producteur Nasser Yahmi, «assistant réalisateur» encadré par Nadir Hadef (réalisateur), ou aux ateliers «écriture de scénario et réalisation» encadré par Yazid Arab (réalisateur), ou bien «initiation aux techniques de cinéma au profit des jeunes» encadré par Hakim Abdelfatah (Directeur production réalisateur).

Les fiches d'inscription sont disponibles à la maison de la culture Mouloud Mammeri, a-t-on indiqué.

Pour rappel, le dépôt des films en prévision de la participation à la 18e édition du FCNAFA, a été ouvert en janvier 2023 et le festival devait se tenir l'été de la même année avant d'être reporté.

Les différentes productions cinématographiques (long et court métrage, films d'animation et documentaires) dans toutes les variantes amazighes (kabyle, chaoui, chenoui, mozabite et targui...) sont concernées par la compétition pour l'obtention de l'Olivier d'or, la plus haute distinction de ce festival.

Sont concernés par la compétition les films produits en tamazight (version originale) et le réalisateur doit être de nationalité algérienne.

En outre, la production du film ne doit pas dépasser quatre ans à la date du festival et ne doit pas avoir déjà concouru dans une précédente édition du FCNAFA, selon le règlement intérieur du festival.

R. C.

COOPÉRATION CULTURELLE

Des lauréats primés à la clôture de la semaine de la Corée

LA CÉRÉMONIE de clôture de la 9e édition de la semaine culturelle sud-coréenne «Semaine de la Corée» (8-21 octobre), s'est tenue, lundi au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, lors de laquelle des prix ont été remis aux lauréats du Festival de la «K-pop» et du concours de la langue coréenne.

A cette occasion, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, M. You Ki-Jun, a exprimé sa «profonde gratitude» au ministère de la Culture et des Arts ainsi qu'au Palais de la Culture pour leur rôle dans l'organisation de ce Festival, qui est, a-t-il dit, «un événement marquant».

Par ailleurs, il a salué le «développement remarquable» des liens culturels entre son pays et l'Algérie, soulignant que «de tels Festivals sont une précieuse opportunité pour partager nos cultures et approfondir ainsi notre compréhension et respect mutuels».

La cérémonie de clôture a été ponctuée par les performances des dix finalistes de la catégorie «Chant en coréen» et de la catégorie «Danse et chorégraphie», qui ont présenté leurs spectacles sur scène devant le jury, puis il a été procédé à l'annonce des gagnants des deux catégories et du lauréat du prix du public.



Par ailleurs, et sous le thème «Le rôle de la jeunesse algérienne dans l'avenir des relations bilatérales», la finale du concours de la langue coréenne a également eu lieu lundi matin au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, suivie de l'annonce des trois premiers lauréats de ce concours.

S'agissant du programme cinématographique, et dans le cadre des activités du groupe de coopération «MIKTA», qui comprend la Corée du Sud, la Turquie, le Mexique, l'Indonésie et l'Australie, le long métrage «Little Forest» (2018) de la réalisatrice sud-coréenne Yim Soon-Rye a été projeté le 12 octobre à la salle Ibn Zeydoun.

La «Semaine de la Corée», organisée par l'ambassade de la République de Corée en Algérie depuis 2016, tend à renforcer les relations bilatérales entre la République de Corée et l'Algérie dans le domaine culturel, à promouvoir l'entente mutuelle, à créer des opportunités de coopération et d'échange, notamment entre les jeunes et à faire connaître la culture sud-coréenne dans toute sa diversité.

R. C.

SOUTIEN AUX PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES 2025

Appel à candidature à l'endroit des associations

LE MINISTÈRE de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures aux associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de la politique d'appui public aux projets des associations culturelles et artistiques, le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture des candidatures en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au profit des associations, dans l'objectif de promouvoir et consolider l'activité culturelle associative, et en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations», précise le communiqué.

Cet appui concerne, selon la même source, «les projets des associations culturelles et artistiques à caractère national ou local visant à, contribuer à mettre en valeur et à préserver le legs culturel matériel et immatériel, organiser des activités culturelles et artistiques instructives et distinguées qui intéressent toutes les franges de la société, former les jeunes et les enfants dans différentes disciplines artistiques (musique, théâtre, audiovisuel, dessin,...), porter un intérêt aux œuvres culturelles et artistiques destinées aux enfants et organiser des manifestations culturelles à travers les wilayas et les localités les plus éloignées du pays, en particulier».

Le dépôt des dossiers doit se faire «exclusivement» en ligne, sur la plateforme numérique du soutien public aux associations culturelles et artistiques sur le site électronique du ministère, ajoute la même source, précisant que la période de dépôt des dossiers a été arrêtée à la période allant du 21 octobre au 20 décembre prochain.

Les associations culturelles et artistiques peuvent consulter les conditions et les procédures d'éligibilité au soutien, ainsi que le dossier administratif à fournir, télécharger le formulaire et d'autres fichiers sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts.

L'évaluation des travaux retenus par la commission du soutien public aux projets associatifs, se fera après étude de tous les dossiers, précise le communiqué.

R. C.

UN NOUVEL ESPACE CULTUREL

« Artistic Liberté », voit le jour à Oran

UN NOUVEL ESPACE, « Artistic liberté », dédié à l'art et à la culture, a été inauguré ce samedi à Oran

« Il s'agit d'un espace dédié aux artistes, aux créateurs et aux férus des arts et de la culture, représentant la dernière création de l'hôtel Liberté d'Oran qui a vu le jour jeudi dernier », précisent les propriétaires des lieux.

La structure est composée d'une salle d'une capacité d'accueil de 500 places se distinguant par son architecture d'inspiration mauresque

Selon les mêmes sources, «L'aspect architectural de «Artistic Liberté» met en exergue l'héritage culturel du pays, alliant tradition et modernité».

La nouvelle salle a été équipée pour accueillir différentes activités artistiques telles que la musique, la danse, les arts plastiques, ainsi que pour le monde de la mode.

Un spectacle inaugural a été donné samedi 19 octobre, en présence des responsables de l'hôtel. Le directeur de l'établissement hôtelier a exprimé son souhait de contribuer à l'animation culturelle et artistique de la capitale de l'Ouest. Un défilé de mode du créateur «Redouane Zermane» et un concert de musique andalouse de Leila Borsali et son orchestre ont agrémenté la cérémonie.

R. C.

MÉDÉA

Information sportive, le cas d'Imane Khelif comme exemple

LA RÉUSSITE de la championne olympique et icône de boxe féminine, Imane Khelif, est mise sous les feux de l'actualité pour ses exploits qui sont aussi l'objet de controverses et de harcèlements de la part de certains milieux malintentionnés de la boxe mondiale.
Les exploits de la boxeuse ont servi de prétexte à la programmation par le département de l'information et de la communication d'une rencontre scientifique sur le thème relatif à « L'information sportive en Algérie, réalités et défis », organisée à l'occasion de la célébration, hier, de la journée nationale de la presse.
Pour débattre de la thématique retenue, le département a convié des professionnels des médias publics de la radio et de la presse écrite et des enseignants du département de l'information et de la communication de l'université Yahia Farès de Médéa, en présence des étudiants du même département.
Outre les développements théoriques données sur l'information sportive et ses exigences, les organisateurs ont fait appel à des journalistes qui sont au fait du travail de terrain et de couverture des compétitions sportives nationales et internationales.
Le professeur Rabah Belkacemi a donné un exemple sur ce qui est arrivé à la boxeuse Iman Khalif et des brimades dont elle a été victime de la part des plus hautes instances sportives internationales et de la manière dont a été formée l'opinion publique nationale. Son abnégation et sa détermination lui ont permis de recevoir un soutien officiel et populaire indéfectible, facteurs qui lui ont donné la force nécessaire pour décrocher la médaille olympique, de faire exécuter l'hymne national et de hisser le drapeau national dans différents forums internationaux.
Journaliste à la radio nationale chaîne I, Samia Benaamane a été conviée à la rencontre où elle a brossé un tableau sur son travail de couverture durant les jeux olympiques de Paris, notamment ses différentes activités avant et après chaque compétition et la préparation des interviews avec les médaillés telles que Imane Khelif (boxe) et Kayla Nemour (gymnastique).
Les conseils prodigués par le journaliste algérien Hafid Derradji de BeinSport concernant la diversité des sources d'information dans le monde du sport sont importantes pour donner de la crédibilité à l'information qui doit être confirmée par des sources variées et provenant des organismes officiels concernés.
Pour sa part, le journaliste Mohamed Said Aït Kaci du journal Echaab, a passé en revue les critères devant présider au choix de l'image pour illustrer le contenu d'un article pour un média sportif, soulignant que l'image a une valeur et un message et n'est nullement fortuite.
Le Dr Hakim Boughrara a averti sur la nécessité d'une formation intégrée des journalistes pour contrôler la rédaction et la diffusion de l'information, en mettant l'accent sur le rôle des espaces de médias sociaux dans la lutte contre le phénomène des violences entre supporters.

Nabil Bey

LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB, le MCO et l'USB sanctionnés d'un match à huis clos

Le CR Belouizdad, le MC Oran et l'US Biskra, ont écopé chacun d'un match à huis clos et plus de 200.000 DA d'amende pour «utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique» (3ème infraction), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).



Le CRB devra en outre s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour «conduite incorrecte de l'équipe» lors de la rencontre face à l'USM Alger (0-0), tandis que le capitaine de l'équipe Islam Slimani est sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour «contestation de décision», selon la même source.De son côté, le joueur du MC Oran Benamara Abdelhafid a été sanctionné d'une amende de 100.000 DA pour «contestation de décision» lors de la victoire face à la JSK (2-0).Par ailleurs, sur saisine de la Ligue de football professionnel en date du 21 octobre 2024, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du président de l'ES Mostaganem Bibi Taki Eddine qui est convoqué pour la séance du jeudi prochain, tout comme le directeur sportif de la JS Kabylie Hakim Medane.Le gardien de l'USM Khenchela Litim Oussama est suspendu pour sa part, jusqu'à son audition pour la séance du jeudi prochain alors que son équipe a été sanctionnée d'une mise en garde et d'une amende de 100.000 DA pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique»(1ère infraction), lors de la défaite à domicile face au MC Alger (0-1) pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1 Mobilis.Le MCA devra pour sa part, payer une amende de 60.000 DA pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes» (Récidive).Deux joueurs de l'ASO Chlef: Bourdim Abderrahmane et Brahimi Belkacem, ont été sanctionnés d'une amende de 100.000 DA pour «contestation de décision» lors de la rencontre en déplacement contre l›Olylmpique Akbou (0-0) de la 5e journée. L'ASO a écopé d'une amende 60.000 DA pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes» (Récidive).L'Olympique d›Akbou devra de son côté payer une amende de 30.000 DA pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes» lors de la rencontre contre l'ASO, tout comme la JS Kabylie pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes» lors de la défaite face au MCO (2-0). La commission de discipline de la LFP qui s'est réunie lundi pour traiter les affaires des rencontres de la 5éme journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, disputées vendredi 18 et samedi 19 octobre 2024, a infligé
plusieurs autres amendes pour diverses raisons.Ainsi, l'ES Sétif devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA pour « conduite incorrecte de l'équipe» lors de la victoire contre l'ES Mostaganem (1-0).La même sanction est infligée à l'ES Mostaganem pour «conduite incorrecte de l'équipe», tandis que le MC El Bayadh est condamné à payer 30.000 DApour «utilisation de fumigènes dans les tribunes».

CAN-2024 FÉMININE

Double confrontation amicale au menu des «Vertes» face au Nigeria à Lagos

LA SÉLECTION algérienne féminine de football, disputera deux matchs amicaux face à son homologue nigériane, le samedi 26 octobre et le mardi 29 octobre au MJ Arena à Lagos, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi . En prévision de ce rendez-vous, le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local.La FAF organisera une zone mixte avec la presse, mardi au niveau du
terrain annexe du stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 15h45. La séance d'entraînement sera ouverte pendant ses quinze premières minutes aux médias pour prendre des photos et filmer des vidéos, selon la même source.Du côté des «Super Falcons», la fédération nigériane de football (NFF) a
dévoilé lundi une liste de 25 joueuses, dont la majorité évoluent en championnat du Nigeria, retenues pour ces deux matchs amicaux face aux algériennes.Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.
Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 août 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84e place mondiale, tandis que le Nigeria est la première nation sur le plan continental (36e).

LISTE DES 22 JOUEUSES RETENUES

Abadou Léa (US Orléans/ FRA), Ouassila Alouache (CF Akbou), Morgane Belkhiter (AS Saint-Etienne/ FRA), Hanna Lina Boubezari (IFK Kalmar/ Suède), Naima Bouhani (Etihad Club/ Jordanie), LinaBoussaha (Al-Nassr FC/ Arabie saoudite), Ines Boutaleb (FC Metz/ FRA), Wissem Bouzid (Le Mans FC/ FRA), Imane Chebel (Regatas do Flamengo/ BRE), Meline D›oria (Le Mans FC/ FRA), Sofia Guellati (EA Guingamp/ FRA), Aicha Hamideche (Abu Dhabi FC/ EAU), Morgane Ikene (US Saint-Malo/ FRA), Zineb Kendouci (Etihad Club/ Jordanie), Lina Khelif (Evian Thonon GG/ FRA), Nouhed Naïli (Rodez Avyeron F/ FRA), Amel Salah (Le Puy Foot 43 Auvergne/ FRA), Sabrina Smaâli (RC Lens/ FRA), Kahina Takenint (CF Akbou), Laura Taleb Muller (Evian Thonon GG/ FRA), Lamia Lounas (ASE Alger-Centre), Ikram Bahri (CF Akbou).

COUPE DU MONDE FÉMININE (U17)

L'Algérienne Ghada Mehat dirigera Pologne-Brésil

L'ARBITRE internationale algérienne, Ghada Mehat (29 ans), va officier la rencontre Pologne-Brésil prévue ce mercredi à 21h00 (heure algérienne) pour le compte de la phase de poules de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans qui se déroule actuellement en République Dominicaine, a indiqué la Fédération algérienne de football mardi.C'est la deuxième rencontre que va diriger Ghada Mehat dans cette Coupe du monde après avoir officié le match Espagne-Corée du Sud, samedi dernier au stade olympique Félix Sanchez à Saint-Domingue, comptant pour la 2e journée (Gr.B) de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans (U17).Elle avait été également désignée quatrième arbitre de la rencontre entre la Zambie et la Pologne disputée lundi.Pour ce tournoi international, seules deux arbitres centrales du continent africain ont été retenues : Ghada Mehat et l'Ougandaise, Shamira Nabadda, ainsi que quatre arbitres assistantes.Au total, l'instance suprême du football mondial a retenu trente-huit (38) femmes – 12 arbitres de champ, 24 arbitres assistantes et deux arbitres de réserve pour officier au mondial des U17.

L'Ethiopie candidate à l'organisation de la CAN-2029

L'ETHIOPIE a officiellement présenté sa candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN- 2029), a annoncé lundi soir le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, lors d'un dîner qu'il a offert en l'honneur des délégations qui prennent part à la 46ème Assemblée générale de la Confédération africaine de football (CAF).Le Premier ministre éthiopien a souligné à cette occasion, la capacité de son pays à organiser cet important événement continental.La 46ème Assemblée générale de la CAF se tient ce mardi dans la capitale éthiopienne avec la participation du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi ainsi que le secrétaire général, Nadir Bouzenad. Cette Assemblée générale a été précédée par la tenue dimanche des réunions
zonales et la réunion lundi du comité exécutif de la CAF. Un match amical a été également organisé avec la participation du président de la CAF Patrice Motsepe et du Premier ministre éthiopien, ainsi
que des légendes du football africain.

COUPE DU MONDE DES CLUBS

L'Inter Miami et Lionel Messi au coeur de la polémique

Alors que la Coupe du Monde des Clubs fait déjà énormément jaser, la FIFA est accusée d'avoir manqué de clarté au moment d'annoncer la qualification de l'Inter Miami de Lionel Messi.



L'Inter Miami et Lionel Messi sont sur un petit nuage. En MLS, la franchise floridienne a profité de la forme étincelante de son numéro 10 argentin (triplé) pour cartonner New England sur le score de 6 buts à 2. Auparavant, le club de David Beckham célébrait le Supporters' Shield 2024 conquis face à Columbus Crew. Un trophée honorifique qui s'est transformé en sésame pour la prochaine Coupe du Monde des Clubs organisée par la FIFA l'été prochain. L'instance dirigeante du football mondial avait d'ailleurs officialisé la nouvelle dimanche dernier, ajoutant même que l'Inter Miami aura le luxe de disputer le match d'ouverture à domicile, au Hard Rock Stadium de Miami. «L'Inter Miami CF est devenu l'avant-dernier club à décrocher son billet pour la nouvelle Coupe du Monde des Clubs de la FIFA™ après avoir remporté le Supporters' Shield 2024 de la MLS, confirmant ainsi sa domination tout au long de la saison régulière de Major League Soccer (MLS). Cette qualification fait de l'Inter Miami l'équipe qui représentera le pays hôte après avoir affiché une belle régularité lors d'une campagne exceptionnelle de 34 matches ayant permis au club de s'adjuger le bouclier à deux rencontres de la fin de la saison de MLS. De fait, l'Inter Miami lancera la compétition en tant qu'équipe hôte en disputant le match d'ouverture de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA 2025™ dans son antre.»

LA FIFA A-T-ELLE TOUT FAIT POUR AVOIR MESSI ?

L'équipe de Messi a donc rejoint la liste des équipes qualifiées : Chelsea (Angleterre), Real Madrid (Espagne), Manchester City (Angleterre), Bayern Munich (Allemagne), Paris Saint-Germain (France), Inter Milan (Italie), Juventus Turin (Italie), Porto (Portugal), Benfica (Portugal), Borussia Dortmund (Allemagne), Atlético de Madrid (Espagne), FC Salzbourg (Autriche), Al Ahly (Égypte), Wydad Casablanca (Maroc), ES Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Al Hilal (Arabie saoudite), Urawa Red Diamonds (Japon), Al Ain (Émirats arabes unis), Ulsan HD FC (Corée du Sud), Palmeiras (Brésil), Flamengo (Brésil), Fluminense (Brésil), River Plate (Argentine), Boca Juniors (Argentine), Monterrey (Mexique), Seattle Sounders (États-Unis), Club León (Mexique), CF Pachuca (Mexique), Inter Miami (États-Unis), Auckland City (Nouvelle-Zélande). Aujourd'hui, il ne manque plus qu'un club dans cette liste (le futur vainqueur de la Copa Libertadores), mais le Sun révèle qu'un nouveau scandale autour de cette compétition déjà très controversée aurait éclaté. En clair : les rivaux de l'Inter Miami accusent la FIFA de ne pas avoir fait preuve de clarté concernant les modalités de qualification pour ce fameux Mondial des Clubs. En effet, la FIFA est accusée d'avoir annoncé la qualification de l'Inter Miami uniquement après le sacre des Floridiens lors du Supporters' Shield 2024 (qui récompense l'équipe la plus performante lors de la saison régulière, avant les playoffs). Concrètement, les rivaux de l'Inter estiment que l'instance dirigeante n'attendait qu'un prétexte crédible pour être certaine que la poule aux œufs d'or Lionel Messi soit de la partie l'été prochain… au détriment du futur champion de la MLS par exempl

GUARDIOLA JUSTIFIE L'ABSENCE PROLONGÉE DE DE BRUYNE AVEC MANCHESTER CITY

L'entraîneur de Manchester City, Pep Guardiola a qualifié, mardi, la blessure musculaire de Kevin De Bruyne, survenue mi-septembre, de «pas méchante, mais le joueur ne se sent toujours pas bien».

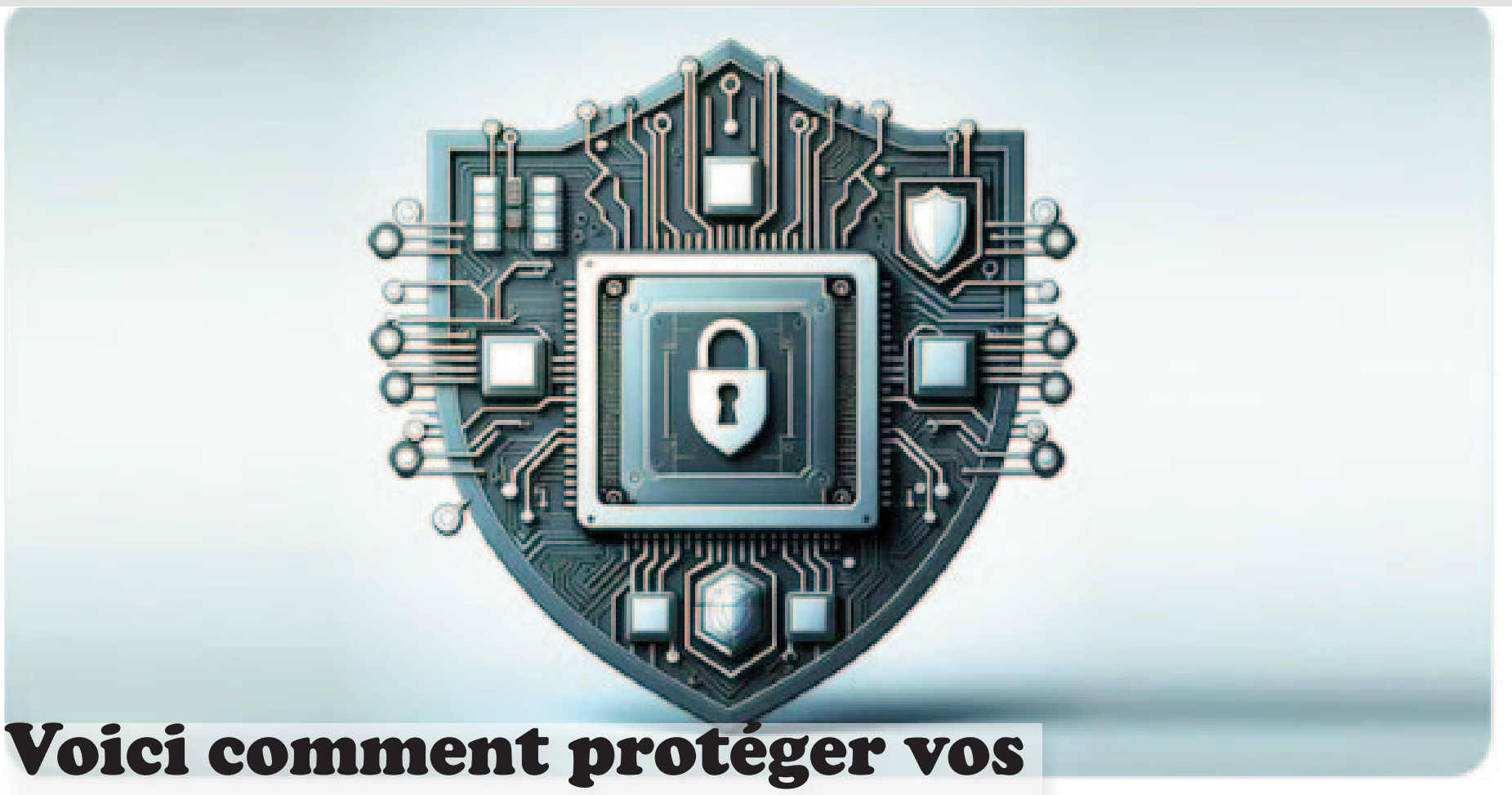
Le joueur de 33 ans s'est blessé à l'aine le 18 septembre contre l'Inter Milan en Ligue des champions et n'a pas repris la compétition depuis, malgré un retour progressif à l'entraînement.»Kevin n'a plus 22 ans. Il doit être en pleine forme pour déployer son football. S'il ne se sent pas complètement à l'aise, il ne peut pas exprimer au mieux son incroyable potentiel», a ajouté l'entraîneur, repoussant l'hypothèse d'une rechute concernant le Belge.Il s'entraîne «un peu mieux», certes, mais «il m'a dit +je ne me sens pas bien. Quelqu'un qui ne se sent pas bien, il doit prendre son temps», a-t-il conclu.De Bruyne a manqué cinq mois de compétition la saison dernière après une blessure survenue contre l'Inter Milan, déjà, durant la finale de la Ligue des champions remportée en juin 2023.Manchester City compte quatre absents au total pour la réception des Tchèques du Sparta, mercredi soir en Angleterre, avec également Kyle Walker, Rodri et Oscar Bobb, dont le retour est espéré en «janvier ou février» par son entraîneur.Walker est revenu blessé (genou) du dernier rassemblement avec l'équipe d'Angleterre, engagée en Ligue des nations. «C'est comme ça», a simplement commenté Guardiola.Il s'est dit en revanche particulièrement contrarié par les blessures subies par des internationaux lors des matches amicaux, surtout en fin de saison quand les enjeux sont au plus haut en club.C'est arrivé avec John Stones en mars avant des quarts de finale de C1 et en pleine bataille pour le titre en Premier League, a-t-il rappelé, et «je n'ai jamais été aussi en colère qu'à ce moment-là. (...) Les clubs nous paient, pas les équipes nationales. En amical, vous pouvez jouer, bien sûr, mais vous ne pouvez pas revenir blessé».En Ligue des champions, les «Citizens» comptent quatre points après un match nul contre l'Inter (0-0) et une victoire 4-0 contre Bratislava.

NEYMAR REJOUE APRÈS UN AN D'ABSENCE

L'ATTAQUANT international brésilien d'Al-Hilal (Div.1 saoudienne) Neymar, absent depuis un an pour cause de blessure, a rejoué lundi lors du match en déplacement face aux Emiratis d'Al-Aïn (5-4), pour le compte de la Ligue des champions d'Asie de football.Entré en cours de jeu (77e), la star brésilienne de 32 ans, s'était blessé au ligament croisé et au ménisque le 17 octobre 2023 avec le Brésil en match des qualifications pour le Mondial-2026 contre l'Uruguay.»Passez le mot: la légende Neymar est de retour», a tweeté le club saoudien annonçant son entrée en jeu dans un compte rendu en direct du match sur son compte X.Avant sa blessure, Neymar n'avait joué que cinq matchs avec le club saoudien qu'il a rejoint en août 2023 en provenance du Paris SG pour quelque 100 millions d'euros par saison, selon les médias.» Je sais que vous êtes impatients, je le suis aussi, et le 21 octobre, je suis de retour. Je suis revenu à chaque fois que je me suis blessé, et je ne reviens pas à moitié», avait-il annoncé dans une vidéo publiée dimanche par le club saoudien. Neymar dit s'être fixé plusieurs objectifs jusqu'à la Coupe du monde 2026 au Mexique, Canada et Etats-Unis. Les prochains matchs de la sélection brésilienne en éliminatoires sont programmés en novembre.Son absence n'a pas affecté les résultats du club basé à Riyad, qui a remporté la saison dernière le championnat saoudien pour la 19e fois, ni ceux de la Seleçao, qui a remonté la pente avec deux victoires consécutives contre le Chili (1-2) et le Pérou (4-0), désormais classée quatrième.

TUNISIE / SÉPARATION À L'AMIABLE AVEC LE SÉLECTIONNEUR BENZARTI

LA FÉDÉRATION tunisienne de football (FTF) a annoncé mardi sa décision de résilier, à l'amiable, le contrat du sélectionneur des «Aigles du Carthage» Faouzi Benzarti, dans un communiqué publié sur son site officiel.Benzarti (74 ans) avait été nommé à la tête de la sélection tunisienne en juin dernier, en remplacement de son compatriote Montasser Louhichi.Le doyen des entraîneurs tunisiens avait occupé le poste de sélectionneur à trois reprises auparavant : mars 1994 (intérim), novembre 2009-juin 2010, et juillet-octobre 2018.
La Tunisie a échoué à battre les Comores (118e au dernier classement de la FIFA, NDLR) lors des 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025.
Les Tunisiens se sont inclinés à domicile à la surprise générale, lors de la 3e journée (1-0), avant d'aller faire match nul lors de la seconde confrontation (1-1), disputée au stade Alassane Ouattara à Abidjan.La Tunisie occupe la tête du groupe A avec 7 points, à une longueur des Comores (6 pts). La Gambie suit à la 3e place avec 5 pts, alors que Madagascar ferme la marche avec 2 unités. Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale



Voici comment protéger vos ordinateurs contre les attaques LogoFAIL

Technologie : Cette myriade d'attaques de firmware s'empare des ordinateurs à tour de bras. Voici quels sont les appareils vulnérables et ce que vous pouvez faire pour les protéger.

L'équipe de Binarly REsearch, une société spécialisée dans la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement des microprogrammes (firmware), a découvert une constellation de failles de sécurité appelées LogoFAIL qui se cachent dans les interfaces de micrologiciels extensibles unifiées (UEFI) que nous utilisons pour le démarrage de presque tous les appareils informatiques modernes. Linux ou Windows, ARM ou x86, peu importe, ils sont tous vulnérables.

Cette menace est présente dans les systèmes depuis des années, voire des décennies. Ce qui la rend particulièrement inquiétante, c'est le large éventail d'ordinateurs grand public et professionnels concernés. Le cœur de LogoFAIL est l'exploitation des logos affichés sur l'écran de l'appareil au cours du processus de démarrage, alors que l'UEFI est encore en cours d'exécution.

Cette exploitation a lieu au cours des premières étapes du processus de démarrage, de sorte que les attaques contournent les défenses de l'UEFI, telles que Microsoft Secure Boot et Intel Secure Boot, qui sont censées bloquer les infections par bootkit. Cette technique est une très mauvaise nouvelle.

Ces analyseurs d'images UEFI ont été mal entretenus

Plus précisément, l'attaque tire parti des analyseurs d'images UEFI. Il existe des programmes qui rendent les logos de l'image de démarrage visibles. Ce logiciel est incorporé dans l'UEFI par les principaux fournisseurs de BIOS indépendants (IBV), tels que AMI, Insyde et Phoenix.

Le micrologiciel UEFI peut contenir des analyseurs d'images dans plusieurs formats, notamment BMP, GIF, JPEG, PCX et TGA. Au total, l'équipe Binarly a trouvé 29 problèmes de sécurité, dont 15 étaient exploitables pour de l'exécution de code arbitraire.

En bref, ces analyseurs d'images UEFI ont été mal entretenus et sont truffés de vulnérabilités critiques. Les attaquants peuvent remplacer les images de logos légitimes par des images identiques spécialement conçues pour exploiter les bogues. Cette technique permet l'exécution d'un code malveillant lors de la phase Driver Execution Environment (DXE), une partie très sensible du processus de démarrage. Cette attaque se produit avant que le système d'exploitation ne démarre.

Vulnérabilités révélées lors de la conférence sur la sécurité Black Hat à Londres

Comme l'indiquent les chercheurs de Binarly : "Une fois que l'exécution de code arbitraire est réalisée pendant la phase DXE, la sécurité de la plate-forme est compromise." À partir de ce moment, les attaquants ont "le contrôle total de la mémoire et du disque de l'appareil cible, y compris le système d'exploitation qui sera démarré".

Ainsi, une fois que l'exécution d'un code arbitraire est réalisée pendant la phase DXE, un attaquant obtient le contrôle total de la mémoire et du disque de l'appareil cible, y compris le système d'exploitation qui sera démarré. LogoFAIL peut ainsi livrer une charge utile qui dépose un exécutable sur le disque dur avant même que le système d'exploitation principal n'ait démarré. Ce niveau d'accès rend presque impossible la détection ou la suppression de l'infection à l'aide des mécanismes de défense actuels. Les vulnérabilités ont été révélées lors de la conférence sur la sécurité Black Hat à Londres, et les parties concernées publient des avis indiquant quels sont leurs produits vulnérables et où se procurer les correctifs de sécurité. L'impact de LogoFAIL est évident puisqu'il affecte la quasi-totalité de l'écosystème des processeurs x64 et ARM, y compris les fournisseurs UEFI, les fabricants d'appareils, tels que Lenovo et HP, et les fabricants de processeurs, tels qu'Intel, AMD et les concepteurs de processeurs ARM.

Mais pourquoi cette attaque pose-t-elle un tel problème ? Qui veut changer le logo de démarrage de son ordinateur ? Selon l'expert en sécurité Bruce Schneier, ce sont les entreprises qui sont concernées : "Les entreprises veulent pouvoir afficher leurs propres logos. Cette possibilité doit donc se trouver dans le BIOS, ce qui signifie que les vulnérabilités ne sont pas protégées par les défenses du système d'exploitation. Et les concepteurs du BIOS ont probablement utilisé une bibliothèque graphique aléatoire d'Internet et n'y ont plus jamais réfléchi".

Et maintenant, une bonne nouvelle

Les Mac, les smartphones et les autres appareils qui n'utilisent pas l'UEFI ne sont pas vulnérables. Même les Apple Mac Intel, qui utilisent l'UEFI pour démarrer, ne peuvent pas être attaqués par LogoFAIL. Cette protection est due au fait qu'Apple a codé en dur ses fichiers d'image de logo dans l'UEFI et qu'il est impossible de les remplacer par une copie malveillante.

La plupart des ordinateurs Dell ne sont pas non plus vulnérables. En effet, la société utilise Intel Boot Guard pour rendre impossible le remplacement des images. En outre, les appareils Dell ne permettent généralement pas de modifier les images du logo.

Si vous avez des machines vulnérables, vous devez d'abord vous assurer que personne ne peut pénétrer dans l'appareil. Ce niveau de protection implique de patcher votre système d'exploitation et vos programmes contre toutes les attaques connues. Si vous utilisez Windows, mettez à jour vos protections antivirus. Ces programmes ne peuvent pas arrêter LogoFAIL, mais ils peuvent vous empêcher de recevoir des logiciels malveillants qui chargeront LogoFAIL dans votre système.

Empêcher les attaquants d'accéder à la Partition système EFI

L'astuce consiste à empêcher les attaquants d'accéder à la Partition système EFI (ESP) en premier lieu. C'est dans cette partie cachée de votre disque dur que l'image du logo est stockée. Si les attaquants ne peuvent pas accéder à l'ESP, ils ne peuvent pas l'attaquer.

La véritable solution consiste à mettre à jour votre microprogramme. Des correctifs sont en cours d'élaboration par AMI, Intel), Insyde, Phoenix et Lenovo. Ces produits ne sont toutefois pas encore disponibles. Comme l'indique Intel, "Les mises à jour du bios seront publiées entre la fin du quatrième trimestre 2023 et le début du premier trimestre 2024." Bien sûr, j'ai toujours voulu passer les vacances d'hiver à mettre à jour et à redémarrer toutes mes machines - et je suis sûr que c'est aussi votre cas.

En attendant, verrouillez vos systèmes autant que vous le pouvez, afin qu'un attaquant LogoFAIL ne puisse pas prendre pied. Une fois qu'ils sont entrés, il est presque certain que vous ne pourrez pas les faire sortir.

La multiplication des satellites pose de graves enjeux environnementaux

Réseaux : Sous la lancée de Starlink, les mégaconstellations de satellites en orbite basse se multiplient pour assurer une connectivité sur toute la surface du globe. Conception énergivore, pollution lumineuse, débris spatiaux, risques d'interférence… Les impacts environnementaux sont déjà nombreux assure l'Arcep. L'espace est encombré de satellites. Quelque 9 000 satellites naviguent actuellement au-dessus de nos têtes et leur nombre pourrait plus que décupler dans les prochaines années. Si cela fait sept décennies que l'homme envoie des satellites pour prévoir la météo, aider à la navigation (GPS, Galileo) ou mesurer les effets du réchauffement climatique, l'arrivée depuis trois ans des mégaconstellations dédiées aux télécommunications opère un véritable changement d'échelle.



Comment le règlement MiCA va transformer l'industrie des cryptomonnaies



Le nouveau règlement européen dit MiCA, pour Market in Crypto-Assets, doit profondément changer le mode de fonctionnement des monnaies numériques sur le Vieux Continent.
Et apporter plus de sécurité.
En Europe, on crée peut-être moins niveau technologie que les États-Unis, mais on sait réguler. C'est maintenant presque un adage pour un Vieux Continent à l'origine du Règlement général sur la protection des données (RGPD) - assez admiré à l'étranger -, des Digital Markets Act (DMA) et Digital Services Act, et plus récemment encore, de l'AI Act. Et dans ce domaine, Bruxelles n'a pas non plus oublié le secteur de la cryptomonnaie, dont les acteurs vont devoir désormais s'adapter à de nouvelles règles s'ils veulent continuer à opérer chez nous. EN Europe, c'est notamment le cas de Bitpanda.
Le règlement MiCA en détail
Qu'est-ce que le MiCA ?
Le MiCA est une initiative législative de régulation du secteur de la cryptomonnaie présentée pour la première fois par la Commission européenne en septembre 2020 - une idée qui vient donc de loin. Le texte, après quelques années de travail, a été approuvé par le Parlement européen le 20 avril 2023, pour une entrée en vigueur le 29 juin 2023.

Il sera applicable à partir du 30 décembre 2024, à l'exception des dispositions concernant les stablecoins, déjà en application depuis le 30 juin 2024. À noter qu'il s'agit d'un règlement, et non d'une directive, ce qui signifie qu'il s'applique directement aux États-membres.

Pourquoi MiCA est-il important ?

Les cryptomonnaies sont encore un domaine tout neuf de l'économie, avec une croissance qui, comme tous les débuts, peut quelques fois être chaotique. Afin de pouvoir attirer une masse d'investisseurs critique, et non pas seulement une poignée d'aventuriers, une action d'encadrement légal s'avère alors indispensable. Que ce soit pour créer de meilleures protections pour les investisseurs, ou offrir un environnement plus clair pour les entreprises.
Le plus souvent, les gouvernements qui ont voulu agir dans le secteur ont tout simplement multiplié les interdictions, comme en Inde ou en Chine. Pour des résultats assez médiocres.

La tentative de l'Union européenne est la première qui ait pour ambition de réguler le milieu avec des contraintes très fermes, tout en laissant l'opportunité aux habitants du Vieux Continent de pouvoir investir. Si la réussite couronnait ce règlement, il pourrait alors servir de nouveau standard pour les États de la planète, à l'image de ce qu'est devenu le RGPD.

Quels sont les objectifs du reglement MiCA ?

Le premier objectif du MiCA est d'effectuer « un renforcement de la protection des consommateurs et des garanties contre la manipulation des marchés. » Une intention qui s'entend, au vu des différents scandales qui ont émaillé l'émergence de la crypto, de la faillite de Mt. Gox en 2014, plateforme dont les créanciers commencent à peine à être remboursés, jusqu'aux événements plus récents constitués par l'effondrement du LUNA ou de la plateforme FTX.
Mais l'horizon du MiCA ne s'arrête pas là, puisque le règlement veut aussi rendre le secteur des cryptomonnaies aussi transparent que ceux de la banque et de la finance classique. Il vise ainsi « à garantir que les transferts de crypto-monnaie puissent toujours être tracés et les transactions suspectes bloquées, comme c'est déjà le cas pour toute autre opération financière », selon le Parlement européen.

Les transformations majeures induites par MiCA

Une harmonisation des règlementations
Évidemment, les États du Vieux Continent n'ont pas attendu Bruxelles pour tenter de mettre un peu d'ordre dans le monde des actifs numériques.
En France ainsi depuis la loi PACTE de 2019, des mesures ont été prises, avec notamment l'obligation pour les grands exchanges comme Binance de s'enregistrer en tant que Prestataires de Service sur Actifs Numériques (PSAN).
Avec la mise en place du MiCA, ces tentatives isolées, qui créent un cadre législatif assez complexe pour les acteurs extérieurs à l'Union européenne, sont remplacées par une règlementation unique qui s'applique aux 27 pays de l'Union européenne. Cela concerne donc Bitpanda, le plus grand exchange crypto de l'UE.

Une protection accrue pour les investisseurs

Comme nous vous le disions un peu plus haut, l'une des ambitions du MiCA est de mieux protéger les investisseurs, dans un secteur autant connu pour ses réussites fulgurantes que pour les sommes conséquentes perdues en quelques instants par les utilisateurs.
Les émetteurs de crypto-actifs, tout comme les plateformes d'échanges (tels que OKX, Binance ou Kraken) seront ainsi à l'avenir tenues à des obligations de transparence. Par ailleurs, un registre public pour les prestataires de services de crypto-actifs non conformes sera aussi mis en place, afin de lutter contre les manipulations de marchés et les diverses activités criminelles.
Une réglementation pour les stablecoins
MiCA est un règlement qui porte une attention particulière sur les stablecoins. Pour rappel, il s'agit d'actifs numériques adossés à une monnaie réelle, le plus souvent le dollar (et plus récemment, l'euro). Afin de favoriser la stabilité de ces monnaies particulièrement importante, puisque considérées par les investisseurs comme un passage nécessaire lors d'une prise de profit, le règlement MiCA impose de nouvelles contraintes, pour éviter tout effet de panique dans les moments difficiles. Les émetteurs de stablecoins sont ainsi soumis à un ratio de réserve de liquidité 1:1, ce qui doit leur permettre de toujours pouvoir répondre à la demande, qu'importe son volume. La nature de la réserve d'actifs est aussi spécifiée par le règlement, alors que les stablecoins algorithmiques sont tout simplement interdits (coucou le projet LUNA !).
Résultat, depuis le début du mois de juillet, certains stablecoins sont sur le reculoir, à l'image du plus utilisé d'entre tous, l'USDT. Sur Binance, il n'est ainsi plus disponible que pour les transactions de crypto à crypto et pour la détention sur un wallet. Au contraire, l'USDC, émis par Circle, est le premier stablecoin conforme au MiCA,ce qui devrait lui permettre de gagner en importance chez nous.



Adobe

Lightroom Classic continue de se mettre à la page de l'IA avec ces 2 nouvelles fonctionnalités

ADOBE vient de sortir une mise à jour majeure pour Lightroom Classic. Au menu : un outil de suppression générative boosté à l'IA et un flou d'objectif intelligent pour vos portraits. Adobe continue d'intégrer l'intelligence artificielle dans ses logiciels phares. Après Photoshop et ses outils de sélection automatique, c'est au tour de Lightroom Classic de profiter des avancées de l'IA générative. La dernière version 14.0 apporte ainsi deux fonctionnalités très attendues qui vont révolutionner votre workflow de retouche photo.

Un outil de suppression générative plus précis

La fonctionnalité « Generative Remove » avait déjà fait son apparition dans une précédente mise à jour de Lightroom en mai dernier. Cet outil permet d'effacer facilement les éléments indésirables d'une photo, comme un poteau ou un passant, en utilisant l'IA pour reconstruire intelligemment l'arrière-plan. Avec Lightroom 14.0, Adobe a amélioré cet outil en y ajoutant une détection d'objets plus fine. Il suffit maintenant de surligner grossièrement la zone à supprimer avec le pinceau, et l'IA s'occupe d'identifier précisément les contours de l'objet. Fini le travail fastidieux de détourage manuel !
L'algorithme de remplissage a aussi été optimisé pour mieux s'adapter aux arrière-plans complexes et offrir un résultat plus naturel. Plusieurs options de remplissage sont proposées pour choisir celle qui se fond le mieux. De quoi gagner un temps précieux sur vos retouches.

Réduction du bruit : l'IA s'attaque aux photos en basse lumière

La seconde fonctionnalité qui fait son apparition est le support du « denoise ».

Tracteur vient du mot latin « trahere » qui signifie « tirer » !



UN TRACTEUR est un véhicule spécialement conçu pour fournir un effort de traction élevé à basse vitesse dans le but de remorquer une machine utilisée dans l'agriculture ou la construction.
Le plus souvent, le terme est utilisé pour décrire un véhicule agricole qui fournit la puissance et la traction pour mécaniser les tâches agricoles, en particulier le travail du sol, mais de nos jours une grande variété de tâches. Les outils agricoles peuvent être remorqués derrière ou montés sur le tracteur. Le tracteur peut même être une source d'énergie. Aujourd'hui et avec le progrès technologique, il existe des centaines de modèles de tracteurs, vous pouvez par exemple trouver un tracteur routier d'occasion en un clin d'œil sur truck1.fr.
Le mot tracteur a été pris du latin « trahere » qui signifie « tirer ». Plus tôt utilisé pour décrire un dispositif composé de deux tiges de métal inventées par Elisha Perkins, un médecin américain en 1796, elles étaient censées soulager le rhumatisme. Le sens qu'on connait aujourd'hui d'un moteur ou véhicule qui tire des wagons, des charrues ou des machines est enregistré à partir de 1896, à la suite de l'invention du tracteur à vapeur et à chenille par le Russe Fiodor Blinov en 1881.

Le mot « école » vient du mot grec pour « arrêt du travail » !

AUSSI improbable que cela puisse paraître, le mot école signifiait à l'origine loisirs ou arrêt du travail. En effet, ce mot est dérivé du latin schola (loisir studieux), qui est issu du grec ancien skholế signifiant arrêt du travail.
Les Grecs anciens cultivés aimaient passer leur temps de loisirs à discuter surtout de la philosophie, de sorte que le sens du mot skholế (arrêt du travail) s'est appliqué progressivement à ces discussions.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Capuchon du Ku Klux Klan ou flocon de neige... Aux États-Unis, la célèbre marque de bougie parfumée s'est mis dans de beaux draps (blancs)

Ces bougies rappelant la tenue du Ku Klux Klan retirées de la vente par la marque Bath & Body Works

« Involontaire » selon l'entreprise américaine, le design de ce modèle de bougie parfumé n'a pas fait long feu face aux réactions épidermiques des consommateurs.

ÉTATS-UNIS - Personne ne voit un flocon. Très en vogue à l'approche des fêtes de fin d'année, la marque de produits parfumés Bath & Body Works s'est attiré les foudres de nombreux consommateurs américains choqués en découvrant l'une des bougies vendue par l'entreprise jusqu'à ce lundi 14 octobre.
Période hivernale oblige, Bath & Body Works pensait sans doute bien faire en commercialisant cette bougie « Snowed in », soit « il a neigé » en français. Sauf qu'un simple coup d'œil à l'emballage de cette bougie parfumée suffit à comprendre ce qui ne va pas…
Le design du flocon de neige qui occupe une grande partie de l'emballage a immédiatement rappelé les robes blanches à capuche pointue du Ku Klux Klan, organisation américaine composée de suprémacistes blancs, fondée à la fin du XIXe siècle. Il faut dire que la capuche du KKK − considérée par la Ligue américaine anti diffamation comme un symbole de haine à part entière − ne passe pas inaperçue dans un pays où la trace laissée par cette formation secrète et raciste reste particulièrement traumatisante pour toute une partie de la population.

Revendu à prix d'or sur eBay

Sans attendre, l'entreprise américaine a retiré le produit de son site internet et des points de vente physique. La mauvaise publicité suscitée par les réactions à ce visuel pour le moins maladroit a suffi à convaincre Bath & Body Works, qui évoque une conception « involontaire ». « Chez Bath and Body Works, nous nous engageons (...) à corriger toutes les erreurs que nous commettons, même celles qui ne sont pas intentionnelles comme celle-ci », a répondu un porte-parole à CNN. « Nous nous excusons auprès de toutes les personnes que nous avons offensées et travaillons rapidement
pour que cet article soit retiré et évaluons notre processus à l'avenir », confirme également la marque. Sur les réseaux sociaux, ceux qui n'avaient pas encore remarqué la confusion possible admettent de ne plus pouvoir voir autre chose que la capuche du Klan. Quand d'autres s'essayent à des jeux de mots plus que douteux autour du mot « bougie » en anglais (« candle ») sur Reddit.
CNN note par ailleurs que ce modèle de bougie se retrouve désormais en vente sur des sites comme eBay, à des prix parfois exorbitants (250 voire 300 dollars) comparé à son prix d'achat initial, pour surfer sur la tendance et les besoins douteux de certains acheteurs. L'article n'a d'ailleurs pas été retiré du site de vente en ligne en l'absence de référence explicite à « des termes ou un langage raciste », assure la plateforme.



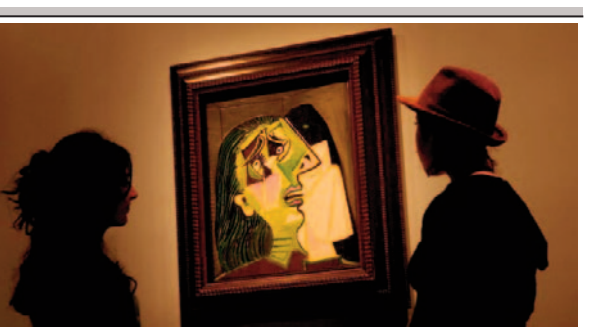
Le Picasso retrouvé dans une cave de Capri par un brocanteur italien était un original

Découvert en 1962, le tableau était accroché depuis des années dans un cadre bon marché du salon familial. Il s'agissait en fait d'un portrait de Dora Maar.

CULTURE - Et si votre vieux salon abritait un trésor ? C'est ce que vient de vivre la famille Lo Rosso en Italie. Le fils, Andrea, est en train de faire authentifier la toile par la Fondation Picasso de Malaga, plus de 60 ans après que son père Luigi a mis la main sur un tableau signé Pablo Picasso, sans le savoir. En 1962, Luigi Lo Rosso brocanteur de métier, découvre par hasard une toile enroulée dans une cave de Capri. Comme le rapporte le Guardian, il est séduit par le tableau et décide de le garder. Une fois rentré chez lui, à Pompéi, il la met dans un cadre bon marché et l'expose dans le salon familial. Ce drôle de portrait asymétrique et coloré ne plaît pas trop à sa femme, qui le trouve « horrible ». Le couple n'a alors aucune idée de l'identité du peintre derrière le tableau. Pourtant, en haut à gauche de l'œuvre se trouve une signature, l'inscription « Picasso » peinte en rouge.
Leur fils, Andrea Lo Rosso, commence à se questionner sur la peinture lorsqu'il découvre dans une encyclopédie d'histoire de l'art le « Buste de femme » d'un certain Pablo Picasso, aujourd'hui entreposé au Musée national Picasso-Paris. La famille pense d'abord qu'il s'agit d'une simple tentative de copie, puis sous l'insistance du fils, fait appel à plusieurs experts. L'affaire traîne en longueur et le père décède en 2021 avant que le tableau ne soit finalement authentifié. La Fondation Arcadia, qui s'occupe des évaluations, restaurations et attributions d'œuvres d'art, considère le tableau comme authentique. Cinzia Altieri est le graphologue et membre du comité scientifique qui a validé la signature. Il confie n'avoir aucun doute sur la véracité celle-ci dans un entretien avec le Guardian. « Après que tous les autres examens du tableau ont été effectués, j'ai été chargé d'étudier la signature. J'ai travaillé dessus pendant des mois, en la comparant à certaines de ses œuvres originales. Il ne fait aucun doute que la signature est la sienne. »

La décision finale suspendue à la Fondation Picasso

Le portrait serait bel et bien celui de Dora Maar, photographe française qui fût la muse et la maîtresse du peintre espagnole. Il aurait été réalisé entre 1930 et 1936 et oublié sur l'île de Capri lors d'un des nombreux voyages de Pablo Picasso entre les années 40 et 50. Depuis son identification, la Fondation Arcadia conserve le tableau dans un coffre-fort à Milan. La peinture est aujourd'hui évaluée à 6 millions d'euros, mais cette somme pourrait doubler si la Fondation Picasso de Malaga l'authentifiait à son tour. En attendant que cela soit chose faite, Andrea Lo Rossi patiente. Dans un entretien pour Il Giorno, il confie espérer pouvoir un jour rembourser les dépenses investies dans la trouvaille de son père. « Je le mettrai aux enchères, comme papa l'a toujours voulu. Ainsi, tous les efforts et l'argent dépensé pour les expertises (des dizaines de milliers d'euros, ndlr) seront finalement considérés comme bien investis ».



Changement climatique : des scientifiques envisagent de déshydrater la stratosphère

Comment faire face aux effets du changement climatique dans nos sociétés ? Dans une récente étude, des scientifiques misent sur la déshydratation de la stratosphère, qui agit comme une barrière thermique en emprisonnant une partie de l'énergie solaire.



Plus ou moins prégnants, les effets du changement climatique sont réels dans nos vies. Pour préparer les sociétés de demain, il est nécessaire de miser sur l'adaptation et sur l'atténuation. Dans les conclusions d'une étude publiée mercredi 28 février dans la revue Science Advances, des chercheurs évoquent l'une des options qui pourraient s'offrir à nous pour faire face au réchauffement anthropique : la déshydratation de la stratosphère.

Les spécialistes sont partis du constat suivant : la vapeur d'eau, lorsqu'elle est présente dans la stratosphère, va former une barrière semblable à une éponge qui empêche la chaleur rayonnante de la Terre de s'échapper dans l'espace. Face à cette situation, ils étudient la plausibilité de déshydrater cette couche de l'atmosphère afin de refroidir notre planète.

Il s'agirait donc d'éliminer l'eau contenue dans l'air, avant que celle-ci ne pénètre dans la stratosphère, où la vapeur agit comme un gaz à effet de serre.

Une barrière thermique

La stratosphère s'étend entre 12 et 50 kilomètres au-dessus de la surface de la Terre. Grâce à sa composition particulière, elle va emprisonner une partie de l'énergie solaire absorbée, empêchant de cette façon une perte excessive de chaleur de la Terre vers l'espace, souligne Science Post dans un article. Elle joue donc un rôle crucial en tant que barrière thermique.

La stratosphère se situe au-dessus d'une autre couche de l'atmosphère appelée troposphère. L'eau qui circule naturellement dans la troposphère s'infiltre dans la stratosphère, mais cette fuite n'est pas uniforme sur l'ensemble de la planète, précisent les auteurs de cette étude.

"Il s'avère que la majeure partie de l'air pénètre dans la stratosphère sous les tropiques", illustre Joshua (Shuka) Schwarz, l'auteur principal de ces travaux, auprès de Live Science. Avant de préciser qu'une petite région, située au-dessus de l'Australie, semble jouer un rôle important dans le contrôle du mouvement ascendant de l'air et de la vapeur d'eau. "Si nous pouvions agir uniquement sur ce secteur, nous pourrions peut-être réduire la vapeur d'eau stratosphérique, afin de laisser davantage de rayonnement infrarouge s'échapper [dans l'espace]", poursuit ce physicien au laboratoire de sciences chimiques de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA).

Dans cette optique, Joshua (Shuka) Schwarz et ses confrères ont testé leur hypothèse en se servant des données de vapeur d'eau et de température qui leur ont été communiquées par la campagne ATTREX ("Airborne Tropical Tropopause Experiment") de la Nasa. Parallèlement, ils ont aussi exploité des modèles informatiques permettant de simuler l'élimination de la vapeur d'eau de l'air juste avant son entrée dans la stratosphère.

L'air, une fois présent dans la stratosphère, se disperse des tropiques en direction des pôles pendant quatre ans, avant de retourner dans la troposphère. Forts de ce constat, les chercheurs ont jugé plus efficace de capter la vapeur d'eau avant qu'elle ne pénètre dans la stratosphère, dans une optique de contrôle.

La géo-ingénierie, une technologie qui requiert de la prudence

Concrètement, la démarche entreprise par ces scientifiques consiste à créer intentionnellement des cristaux de glace autour de particules nucléatrices de glace.

Ces particules sont de tout petits fragments de matière qui contribuent à la formation, dans un second temps, des cristaux de glace. On comprend donc que les chercheurs, en introduisant ces particules dans l'atmosphère, envisagent de favoriser la formation de glace.

Les auteurs de cette étude se sont penchés sur la possibilité d'introduire ces particules au-dessus de l'Australie, au niveau des zones où les conditions naturelles ne favorisent pas, de manière spontanée, la cristallisation de la vapeur d'eau en glace. De manière temporaire, les cristaux de glace nouvellement formés constitueraient un nuage qui descendrait à des altitudes plus basses. Très vite, ledit nuage se réchaufferait puis s'évaporerait : un processus qui permettrait d'éliminer l'humidité de l'air vers la stratosphère.

En conclusion, les scientifiques, en injectant ces particules (dans les régions où leur présence est requise) de manière répétée, pensent pouvoir réduire peu à peu la quantité de vapeur d'eau dans la stratosphère. Si elle se révélait concluante, cette approche pourrait nous offrir une solution partielle non négligeable afin de compenser le réchauffement anthropique.

Néanmoins, comme toute stratégie inhérente au concept de géo-ingénierie, il est nécessaire de faire preuve de prudence. Les implications d'une telle initiative sur le long terme devront être suffisamment pesées par les experts avant une éventuelle mise en œuvre : permettant d'éviter certains efforts de décarbonation, la rustine temporaire pourrait se transformer en désastre permanent, environnemental, social, humain et géopolitique.

Il y a 3 milliards d'années, une colossale météorite faisait bouillir les océans de la Terre



SELON trois présentations récentes à l'Union américaine de géophysique, l'impact d'une météorite géante il y a 3,26 milliards d'années aurait entraîné un bouillonnement des océans recouvrant la Terre, rapporte le Washington Post. Son nom de code, l'évènement "S2", ne dit finalement pas grand-chose de l'ampleur de ce qu'a connu notre planète il y a 3,26 milliards d'années. Sauf, bien sûr, si l'on sait que le "S" désigne ici des sphérules – les petites gouttelettes de verre tombées du ciel après l'impact. Si cette "pluie de verre" n'était pas la moindre des conséquences de la chute d'une météorite massive, elle est néanmoins primordiale pour les géologues, puisque l'on retrouve ces sphérules dans une couche sédimentaire précise qui témoigne aujourd'hui de l'évènement – lequel n'a pas laissé de cratère.

Un "caillou" équivalent à 4 monts Everest

Nos confrères du Washington Post ont pu assister au congrès d'automne de l'Union américaine de géophysique à San Francisco (AGU, 11-15 décembre 2023), lors duquel trois présentations ont porté sur ce fameux évènement S2. D'après les conférenciers, l'impact aurait fait "bouillir" l'océan, favorisant – paradoxalement – la vie microbienne.

L'objet céleste qui a "percuté la planète de plein fouet", détaille l'article, était "quatre fois plus gros que le mont Everest" – soit bien plus massif que le Chicxulub qui a mis fin au règne des dinosaures. Sauf que les continents commençaient à peine à se former, et que l'océan était encore bien loin de voir émerger les animaux, puisqu'il contenait alors uniquement une vie microbienne.

"La collision a été si violente qu'elle a fait bouillir la couche supérieure de cet océan et a créé, près du lieu de l'impact, un tsunami aussi haut qu'un gratte-ciel new-yorkais", comparent nos confrères. Outre la pluie de sphérules, "l'atmosphère a été envahie de cendres et de poussières" et "la planète a sombré dans l'obscurité."

Un moment décisif pour la chimie océanique

Un paysage très sombre certes, mais pas forcément "noir" au sens de négatif, sans espoir. En effet, le gigantesque tsunami créé par l'impact aurait "mélangé la colonne d'eau de l'océan mondial" et apporté "plus de fer, un nutriment clé pour le métabolisme, dans les mers peu profondes", a expliqué au Washington Post la Professeure Nadja Drabon, géologue spécialiste de la Terre primitive à Harvard.

"Les premiers impacts auraient pu être positifs pour les premières formes de vie de différentes manières", a confirmé la Professeure Simone Marchi, planétologue au Southwest Research Institute à Boulder (Colorado), membre d'une autre équipe.

"Ils auraient pu apporter, par exemple, des éléments clés ou des molécules qui manquaient dans la surface proche et qui auraient pu être importants pour les premiers stades de la vie."

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la santé

Direction de la santé et de la population, de la wilaya d'Alger
Etablissement public hospitalier d'El-Biar
Hôpital Djilali Belkhenchir
NIF : 408016000001604900105

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application des disposition de l'article N° 65 du décret présidentiel N° 15- 247 DU 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics , l'établissement public hospitalier d'El-Biar , informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national ouvert N°01/2024 relatif à l'acquisition en MATERIEL MEDICAL « **Fibroscan** » , que la procédure d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné lieu aux résultats suivants :

Soumissionnaire Retenue	Désignation	Note Technique 70 pts	Note Financière 30 pts	Total 100 pts	Montant en dinars de l'offre financière	Observation
SARL FODIMMED Nif : 000015004370656	**Fibroscan**	**70 points**	**25.28**	**95.28**	**24 000 000,00 DA**	**OFFERS RETENUE MIEUX DISANT**

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale et ce conformément a l'article N° 82du décret présidentiels N° 15-247 portant règlementation des marchés publics et de délégation de service publics et l'article N° 56 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

Le Jeune Indépendant **du 23/10/2024 / ANEP 2416033148**

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.
Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

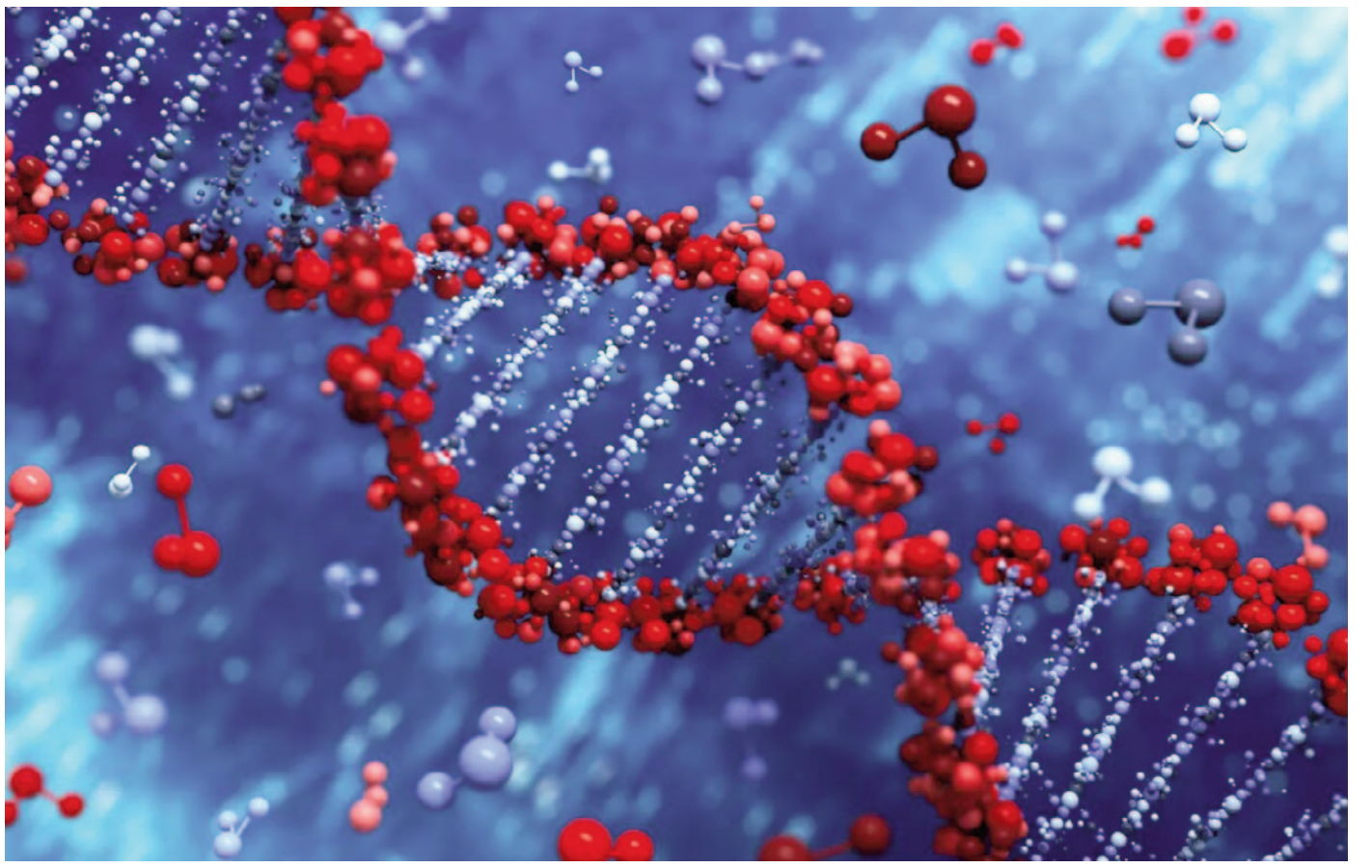
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

ADN : définition, signification, quel rôle ?

L'ADN signifie Acide DésoxyriboNucléique. Il est unique pour chaque individu.



Définition : qu'est-ce que l'ADN ?

L'ADN, qui signifie Acide DésoxyriboNucléique, est la molécule qui contient le code génétique d'un individu c'est-à-dire toutes les informations nécessaires à la fabrication et au développement d'un être vivant. Cette information génétique est présente dans chacune des cellules du corps humain. L'ADN permet la production des protéines. Le code génétique correspond à une succession de 4 nucléotides ACGT : l'adénosine, la cytidine, la guanosine et la thymidine. Pour chaque combinaison, il va y avoir une correspondance : chaque triplé correspond à un acide aminé, les acides aminés étant ce qui constitue les protéines.

"Mais résumer l'ADN uniquement à un code génétique de protéines est réducteur puisque l'on estime qu'il y a 1,5% de l'ADN qui code pour une protéine, ce qui signifie que tout le reste ne code pas pour une protéine. Autrement dit, on ne connaît pas encore le rôle de 98,5% de l'ADN de notre génome", nuance le Pr François Vialard, responsable du département de Génétique, CHI de Poissy-St Germain en Laye.

Quelle est la structure de l'ADN ?

L'ADN est un double brin qui forme une double hélice. Selon les espèces, sa structure organisationnelle varie. On peut classifier les êtres vivants en procaryotes (bactéries) et eucaryotes. L'ADN des procaryotes est circulaire, tandis que celui des eucaryotes est en fragments, c'est-à-dire qu'il se présente sous la forme de chromosomes. "Dans l'espèce humaine, il y a 23 paires de chromosomes. La double hélice en fonction du cycle de multiplication des cellules, peut se compacter très fortement pour permettre la division cellulaire et l'obtention de 2 cellules identiques ayant la même composition d'ADN, ou se relâcher très fortement et ainsi permettre la transcription et donc la production de protéines", précise le spécialiste.

Quand analyser l'ADN ?

En France, l'ADN est analysé uniquement sur prescription médicale, notamment pour confirmer ou infirmer le diagnostic d'une maladie génétique, rechercher des caractéristiques spécifiques à l'origine de cette maladie ou encore permettre de mieux cibler la prise en charge d'une pathologie. Les tests ADN de généalogie vendus sur Internet sont strictement interdits en France et passibles d'une amende de 3750 euros, selon l'article 226-28-1 du code pénal.

Comment faire un test ADN ?

En France, un test ADN ne peut être réalisé que sur prescription médicale. Il consiste à prélever un échantillon de cellules, en passant un écouvillon à l'intérieur de la joue, en recueillant de la salive, en faisant une prise de sang, une ponction de villosités choriales ou une ponction de liquide amniotique.

La technique employée pour réaliser un test ADN dépend de la maladie génétique qui est recherchée. "S'il s'agit d'une anomalie chromosomique, la technique privilégiée pour l'exploration du nombre et de la structure des chromosomes est le caryotype (photographie de l'ensemble des chromosomes d'une cellule), ou une analyse chromosomique sur puce à ADN (ACPA)", explique le Pr François VIALARD. Pour rechercher une variation d'une seule paire de base, le séquençage du gène va être privilégié. "Il existe différents niveaux de séquençage : un séquençage simple de Sanger lorsque l'on sait exactement ce que l'on recherche.

Si on n'a pas d'idée précise de l'endroit où se trouve la mutation, on va employer des techniques plus ou moins évoluées. Le séquençage de dernière génération permet d'avoir soit un gène séquencé en entier, soit plusieurs gènes, soit toute la séquence codante (exome), soit tout le génome", continue-t-il.

Comment faire un test ADN ? Pour retrouver ses origines ?

L'ADN contient et transmet l'information génétique et détermine les critères héréditaires. Chaque personne a un ADN unique. Il existe des tests permettant de comparer l'ADN d'une personne avec une autre. Comment ça se passe ? Combien ça coûte ?

Quelles sont les maladies de l'ADN ?

Il existe de nombreuses maladies génétiques. Elles sont toutes liées à une anomalie sur un gène ou sur un chromosome. Les maladies génétiques les plus fréquentes sont les anomalies chromosomiques comme la trisomie 21 qui se caractérise par la présence d'un chromosome 21 supplémentaire. "Cela implique une surexpression des protéines qui sont portées par le chromosome 21. Or, le fait d'avoir trop de protéines dans le cerveau va entraîner un retard d'acquisition puisque tout le mécanisme de contrôle va être modifié du fait de cette surexpression protéique, même si elle est modérée", commente le généticien. Au niveau de l'ADN en lui-même, il existe différentes pathologies.

"Il peut y avoir un ADN qui présente un trouble au niveau de la séquence (il manque un morceau par exemple) ou différents codons sur le code génétique qui entraînent un arrêt de la transcription c'est-à-dire un arrêt de la production de l'ARN messager et par conséquent l'arrêt de la production de la protéine. Cela survient dans des maladies telles que la mucoviscidose où il y a une mutation du gène CFTR qui va être soit absent soit moins fonctionnel", indique le spécialiste.

Trisomie 21 : causes, espérance de vie, père ou mère ?

La trisomie 21 autrefois appelée "syndrome de Down" est liée à une anomalie chromosomique. Quelle est sa cause ? Vient-elle du père ou de la mère ? Est-ce héréditaire ? Quelle espérance de vie ? Que signifient les résultats 1/1000 ? 1/50 ? Quelle prise en charge ? Tout savoir sur la trisomie 21.

Qui est le spécialiste de l'ADN ?

Au niveau biologique, le spécialiste des anomalies chromosomiques est le cytogénéticien, celui des anomalies de la séquence d'ADN le généticien moléculaire. Au niveau clinique, pour la caractérisation des maladies, il y a le généticien clinicien, de plus en plus aidé par des conseillers en génétique, non médecin.

Pourquoi est-on si fatigué en automne ?

CHAQUE AUTOMNE, c'est pareil, nous sommes à plat.

L'arrivée de l'automne est souvent marquée par une fatigue passagère, il s'agit de la fatigue du changement de saison. Cette fatigue saisonnière est d'abord causée par un phénomène physiologique, comme nous l'explique le Dr Sophie Bauer, Présidente du syndicat des médecins libéraux : "En automne, la luminosité diminue, ce qui entraîne une augmentation des hormones qui font dormir, comme la mélatonine, et une baisse de la synthèse des hormones du bonheur, comme la sérotonine. Ces modifications hormonales se traduisent par une fatigue, une envie de dormir plus longtemps, avec le sentiment d'être moins reposé au réveil."

Le manque de luminosité raccourcit les journées et en automne, le soleil est moins présent. Or, la lumière agit sur notre organisme et notre rythme circadien. Les fluctuations hormonales perturbent ce rythme, qui est notre horloge biologique interne. Grâce à elle, nous savons quand aller dormir et quand manger.

Lorsque notre cycle circadien est perturbé, notre rythme jour/nuit est en quelque sorte déréglé. "Le déséquilibre entre les hormones qui font dormir et les hormones qui font l'excitation est responsable de la fatigue du changement de saison.

Par ailleurs, plus il fait froid, plus les personnes ont tendance à se replier sur elles-mêmes. Notre vie sociale est souvent moins riche en hiver.

Le manque de relation sociale peut être perturbant, ce qui peut entraîner un état dépressif." Le stress a des effets délétères sur notre santé et vient généralement perturber notre sommeil. Or, le changement de saison peut déjà être responsable d'une altération de la qualité de sommeil. Par ailleurs, le rythme de la reprise du travail et de la vie quotidienne peut être stressant.

En cas de stress, associé à l'accumulation de toxines causée par un manque d'activité physique et une baisse de l'hygiène alimentaire, il est normal de se sentir fatigué en automne.

Certaines personnes sont plus à risque de carence, notamment de fer ou de vitamine D, lors de la période automnale et hivernale, comme celles âgées de plus de 50 ans. Or, le fer est indispensable pour transporter l'oxygène dans les cellules et les différents organes du corps, pour un fonctionnement optimal de l'organisme. En cas de carence en fer, la fatigue peut être exacerbée.

On a envie de manger des plats plus riches et un manque d'intérêt pour les plats diététiques de l'été. Les repas sont moins sains, avec parfois un excès de mauvaises graisses et de sucres. Associée à une altération de l'hygiène de vie, comme la diminution de la pratique d'un sport ou un manque de sommeil, l'organisme fonctionne au ralenti, car il est fatigué.

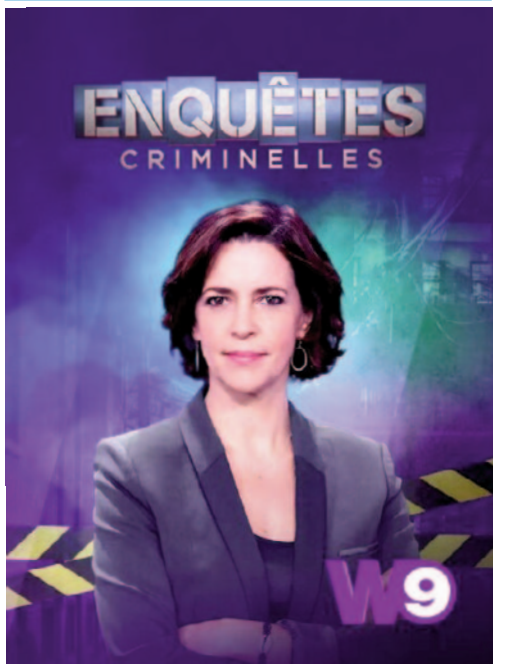
Une fatigue qui s'installe sur la durée doit amener à consulter. "Quand d'autres phénomènes sont associés, d'ordre nutritionnel par exemple, comme une boulimie ou une perte de poids importante, il faut consulter. Les personnes qui ont le blues ou qui se sentent déprimées ne doivent pas hésiter à prendre un rendez-vous médical. Les personnes qui n'arrivent plus à se dynamiser ou celles qui ne se sentent jamais reposé au réveil doivent également consulter un professionnel, car ce sont des signaux d'alarme, explique le Dr Sophie Bauer. Sinon, la fatigue passagère lors d'un changement de saison est un phénomène visible dans la population générale, lié à des changements physiologiques.

" En cas de fatigue chronique, il faut prendre un rendez-vous avec le médecin généraliste ou son médecin traitant. "Une fatigue anormale, plus importante que les autres années, peut être causée par une infection chronique, voire des allergies aux pollens".











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série de suspense - 2024 — TF1
Nightsleeper

21h00 Série de suspense - France 2023 — France 2
Un soupçon

20h55 Divertissement - 2024 — M6
La France a un incroyable talent

21h05 Football : Ligue des champions — CANAL+
Atlético Madrid / Lille

21h00 Magazine de société — W9
France
Enquêtes criminelles

21h00 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 1995
Bad Boys

20h40 Téléfilm humoristique — 6ter
Etats-Unis - 2019
Une histoire d'amour à Noël

20h50 Comédie France - 2024 — CINE+ PREMIER
14 Jours pour aller mieux

21h20 Comédie - France 1968 — C8
Le petit baigneur

21h10 Comédie dramatique - Etats-Unis 2023 — CINE+ CINEMA
May December

21h00 Film d'aventures — CINE+ FAMIZ
Royaume-Uni France - 2004
Deux frères

21h20 Film fantastique — TMC
États-Unis - Royaume-Uni - 2007
Harry Potter et l'Ordre du Phénix

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière États-Unis - 2024
Saison 2

Tokyo Vice

Katagiri rejoint Nagata pour mettre en place une opération coup de poing. Jake est invité à une soirée à l'ambassade américaine et prend le risque de s'y rendre avec une amie particulière. Samantha et Sato rencontrent un problème au club.

23h00

Série humoristique Canada - Etats-Unis
Saison 6

What We Do in the Shadows

Un cinquième colocataire des vampires, dont ils sont restés sans nouvelles depuis fort longtemps, revient. Guillermo vient de trouver un nouvel emploi parallèlement, Colin aide Laszlo à se faire un nouvel ami.

Une dispute éclate entre les colocataires pour savoir qui va utiliser la chambre vide nouvellement disponible sous l'escalier, et échappe à tout contrôle.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:10	12:13	15:16	17:42	19:06
CONSTANTINE	05:15	12:18	15:22	17:47	19:11
ALGER	05:29	12:32	15:36	18:01	19:25
OUARGLA	05:19	12:23	15:32	17:57	19:17
CHLEF	05:36	12:39	15:43	18:08	19:32
MOSTAGANEM	05:40	12:44	15:48	18:13	19:36
ORAN	05:44	12:47	15:52	18:17	19:40

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8021 — MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	15°
Oran	23°	15°
Constantine	26°	10°
Ouargla	26°	16°

PROTECTION DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Vers le renforcement du cadre juridique

Un pas important vers l'élaboration d'une législation qui réponde aux difficultés rencontrés par les personnes aux besoins spécifiques a été franchi lors de la réunion de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), laquelle a examinéle projet de loi relatif à la protection et à la promotion de cette frange de la société.

Cette session, dirigée par le président de la commission, Saïd Hamici, a rassemblé, lundi dernier, un éventail de participants, notamment des représentants de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) ainsi que des experts du ministère de la Santé et des membres de la société civile. Les participants se sont engagés à travailler sur un projet de loi qui non seulement répond aux besoins immédiats mais vise également une transformation durable et inclusive de la société.

Le président de la commission a tenu à souligner l'importance de cette initiative pour renforcer l'inclusion sociale et garantir que les personnes handicapées ne soient pas des laissées-pour-compte dans la société. Ainsi, ce texte vise à établir des normes claires et des mécanismes de soutien adaptés, afin de garantir à cette population une vie digne et des conditions de vie optimales.

Au cours de la réunion, divers experts ont partagé leurs connaissances et leurs expériences, apportant des perspectives variées sur les défis auxquels sont confrontées les personnes aux besoins spécifiques. Ils ont insisté sur la nécessité d'un cadre légal solide qui puisse non seulement protéger les droits des individus mais aussi favoriser leur intégration dans la vie professionnelle et sociale. Les discussions ont également permis d'identifier plusieurs recommandations importantes. Parmi celles-ci, l'une des propositions phares a été l'établissement d'une pension égale au salaire national minimum garanti (SNMG) pour les personnes aux besoins spécifiques.


Garantir l'inclusion sociale.

Cette mesure est perçue comme un grand pas, offrant un soutien financier qui reconnaît les difficultés économiques souvent rencontrées par cette population. Les intervenants ont également plaidé pour une augmentation du taux de recrutement des personnes handicapées de 1 à 3 %, soulignant l'importance de leur intégration sur le marché du travail et leur contribution à l'économie nationale.

L'IMPORTANCE DU DÉPISTAGE PRÉCOCE

D'autres suggestions ont été faites concernant les services de santé. Il a été proposé de doter les hôpitaux d'équipements spécialisés pour les enfants aux besoins spécifiques. Cela permettrait d'améliorer considérablement la qualité des soins offerts et de répondre plus efficacement aux besoins spécifiques de cette population. Les participants ont aussi évoqué la nécessité d'intégrer la commission du recours et le barème d'évaluation des incapacités et déficiences au sein d'un organe ministériel unique. Cette centralisation pourrait simplifier les démarches administratives et renforcer la coordination des actions entreprises en faveur des personnes handicapées.

Un autre point essentiel abordé lors de cette réunion a été l'importance de la prévention et du dépistage précoce des handicaps. Les intervenants ont souligné la nécessité de mobiliser des cellules de dépistage dans les établissements de santé, afin de détecter rapidement les handicaps, notamment en ce qui concerne l'autisme. Il a ainsi été relevé qu'une intervention précoce est essentielle pour améliorer les résultats à long terme pour les enfants concernés, en leur offrant les ressources nécessaires pour leur développement.

Enfin, l'intégration des technologies numériques a été identifiée comme un levier potentiel pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux services administratifs. La numérisation des démarches administratives et des services de santé pourrait réduire les obstacles rencontrés par ces individus et faciliter leur interaction avec l'administration. Les participants ont convenu que la mise en œuvre de solutions numériques est impérative pour moderniser les services et les rendre plus accessibles.

A l'issue de cette rencontre, le président de la commission a exprimé sa détermination à poursuivre ces efforts, soulignant l'importance d'une approche collaborative et multisectorielle pour garantir que les droits des personnes aux besoins spécifiques soient pleinement respectés et que des mesures concrètes soient mises en œuvre.

La commission continuera d'auditionner divers experts et de consulter les parties prenantes afin d'affiner ce projet de loi et de s'assurer qu'il soit à la fois complet et pragmatique, répondant ainsi aux attentes et aux besoins de la population concernée.

Sihem Bounabi

AADL A MASCARA

Plus de 1 000 logements livrés en 2025

LA DIRECTION du logement et des équipements publics de la wilaya de Mascara a annoncé, hier, la livraison de 365 unités au mois de mars 2025 et de 668 logements avant la fin de la même année. Lors d'une visite d'inspection du premier chantier de construction de 668 unités de logement de types location-vente AADL à Mascara, le directeur de l'habitat de la wilaya a mis l'accent sur la nécessité d'achever les travaux dans tous les bâtiments conformément aux délais contractuels, selon un communiqué de la direction du logement.

«L'entreprise de réalisation est tenue de livrer le projet avant la fin de l'année 2025 avec respect de la qualité des logements construits», a souligné le directeur cité par le communiqué. En outre, l'état d'avancement du projet de 365 unités AADL dans le quartier N° 12 a été examiné par le directeur, selon le texte qui ajoute que les travaux progressent à un rythme appréciable, ce qui laisse entrevoir leur livraison en mars 2025.

Accompagné du directeur de département des projets AADL, des représentants des entreprises de réalisation ainsi que des représentants des bureaux d'études, le directeur de wilaya a, encore une fois, mis l'accent sur le respect des normes techniques et de la qualité de réalisation.

Il est à signaler que mardi dernier, le wali de Mascara a supervisé la relance de ces travaux après leur gel pendant plusieurs mois en raison de manquements de l'entreprise chargée de la réalisation de ce projet. Pour rappel, la wilaya de Mascara a bénéficié, cette année, de 2 500 logements de type location-vente (AADL), affectés pour répondre aux demandes croissantes sur cette formule de la part de la population de cette région. Le wali de Mascara Farid Mohammedi a déclaré qu'au début de l'année, que les autorités locales ont élaboré un programme d'actions spécial en vue d'impulser une dynamique aux projets de développement inscrits au titre des différents programmes, notamment les projets de logements qui constituent l'une des pierres angulaires du programme du président de la République lors de son second mandat. Il a ajouté que tous les projets mis en œuvre feront l'objet d'un suivi permanent afin de conférer une dynamique soutenue aux opérations de développement local.

D'Oran, Brahim Mazi

PLAFONNEMENT DU PRIX DU CAFÉ

Les équipes de contrôle sur le terrain à Blida

DANS le cadre de la mise en œuvre du décret exécutif n° 24-279 du 20 août 2024, une importante opération a été lancée par la direction du commerce de la wilaya de Blida. Cette initiative vise à contrôler l'application du nouveau prix plafonné du café à travers tous les commerces de la wilaya de Blida.

Depuis plus de deux semaines, des équipes de la direction de la concurrence et des prix (DCP) effectuent des tournées dans les points de vente de la ville de Blida et d'autres communes, notamment dans les grandes surfaces et les supérettes.

Les brigades de contrôle sont accompagnées par les services de sécurité.

«La présence des services de sécurité parmi nous nous donne force et sérénité pour mener à bien notre mission. Jusqu'à présent, nous n'avons rencontré aucune opposition de la part des commerçants», a déclaré un agent de la direction du commerce de Blida.

L'objectif est de s'assurer de la conformité avec les nouveaux prix subventionnés.

Selon un communiqué officiel de l'APOCE, le prix du paquet de café de 250 grammes est fixé à 250 DA.

Un numéro de téléphone a été mis à disposition des consommateurs pour signaler tout dépassement du prix de vente.

Cette mesure vise à protéger le pouvoir d'achat des citoyens en plafonnant les marges bénéficiaires à l'importation, à la distribution en gros et au détail.

L'impact de cette réglementation est limité pour les cafetiers, car le prix d'un café reste inchangé, à 50 DA, voire 60 DA dans plusieurs établissements de la wilaya.

Les gérants de ces cafés ont déclaré qu'ils ne comptent pas réduire le prix de la tasse de café, justifiant leur décision par le fait que leurs coûts d'achat n'ont pas baissé.

«Le décret concerne les produits destinés à la consommation des ménages. Nous continuons à payer notre café à un prix élevé», ont expliqué certains gérants.

En effet, ces derniers s'approvisionnent en vrac, par sacs de 5 ou 10 kg, auprès de fournisseurs qui semblent ne pas avoir encore appliqué le décret.

«Dans cette deuxième phase, nous allons sur le terrain pour sensibiliser les cafetiers et les fournisseurs», a déclaré un responsable de la direction du commerce, contacté par Le Jeune Indépendant.

Il a ajouté : «Un des fournisseurs nous a proposé d'approvisionner les cafetiers avec un produit au prix fixé par l'État.»

Tayeb Bouhamidi